



LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 161

MONTRÉAL, LE JEUDI 13 JUILLET 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

Le jeu en vaut-il la bombe?

Le concert international des protestations suscitées par l'annonce de la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique Sud s'est amplifié hier au sein de l'Union européenne. L'Italie, l'Espagne, l'Irlande et, dans une moindre mesure, l'Allemagne ont marqué une exaspération croissante devant le cavalier seul de la France sur la question nucléaire. Après l'abordage dimanche du *Rainbow Warrior II* de Greenpeace par un commando français, les écologistes comptent accentuer leur campagne. Tout porte à croire que le gouvernement français et le groupe écologiste auront d'autres occasions de croiser le fer.

Les dirigeants français savaient probablement que la reprise des tests nucléaires serait lourde de conséquences sur les plans politique et diplomatique pour la France. Mais ils ne s'attendaient peut-être pas à un pareil tollé. Et sans doute escomptent-ils des bénéfices technologiques et militaires capables de compenser les dommages causés aux relations de la France avec la région Asie-Pacifique et avec ses partenaires plus proches.

A tout le moins, il semble que la France a sous-estimé l'habileté du groupe écologiste Greenpeace dans la bataille médiatique. L'opération d'arraisonnement du *Rainbow Warrior II*, filmée de l'intérieur, «comme si vous y étiez», façon CNN, montrait hors de tout doute la nette supériorité du groupe écologiste dans l'utilisation des médias pour la cause qu'il défend.

La France a une longue histoire de démêlés avec les mouvements antinucléaires à l'étranger, alors que la politique nucléaire de la France — et ses applications civiles et militaires — n'est pas sérieusement remise en question par la population française. Sans doute en grande partie parce que les tests ne sont pas conduits sur le territoire de l'Hexagone.

En 1960, le général de Gaulle ordonnait le premier tir nucléaire français dans le désert du Sahara. Deux ans plus tard, l'Algérie ayant accédé à l'indépendance, les essais nucléaires étaient transférés du Sahara vers les atolls polynésiens de Fangataufa et de Mururoa. En 1975 commençaient les premiers essais nucléaires souterrains en puits creusés dans le basalte.

Les trois rapports scientifiques (1982, 1984 et 1988) destinés à évaluer les conséquences écologiques de ces essais souterrains laissent ouverte la question des risques à long terme inhérents à ce genre d'exercice.

Mais il est certain qu'aucun rapport ne saurait affirmer la totale innocuité des tests. La réaction pour le moins réservée de la plupart des chercheurs scientifiques français à l'annonce de la reprise des essais nucléaires illustre bien le malaise de la communauté scientifique face à cette polémique. Certains chercheurs souhaitent un débat public sur la question.

Entre Greenpeace — fondée en 1971 à Vancouver — et les autorités françaises, le nucléaire est tout de suite devenu l'objet d'une guerre larvée dans le Pacifique Sud. Un premier accrochage s'est produit en 1973. Le voilier *Vega*, avec notamment à son bord le fondateur de Greenpeace David Mac Taggart et l'écologiste français Brice Lalonde (qui allait devenir ministre de l'Environnement dans les années 80), était intercepté dans le périmètre interdit autour de l'atoll de Mururoa. En 1982, le *Vega* a de nouveau été attaqué et chassé de la zone par une frégate de la marine française.

En 1985, les écologistes ont beaucoup plus de moyens à leur disposition. C'est sur un véritable navire, le *Rainbow Warrior*, qu'ils appareillent et annoncent leur intention d'aller perturber la série de tests nucléaires annoncée par la France. Craignant des troubles en Polynésie française et redoutant les problèmes que Greenpeace leur promet, les autorités françaises montent alors la calamiteuse opération de sabotage du navire de Greenpeace dans le port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande.

La France a coulé le *Rainbow Warrior* mais n'a rien gagné à s'en prendre de cette manière à Greenpeace, sinon une réputation épouvantable dans la région du Pacifique Sud.

Le gâchis diplomatique à peine réparé, les relations avec les pays de la région à peine revenues à la normale, la France a choisi de prendre le risque de tout remettre en question et de mettre en danger son crédit tout juste retrouvé dans le Pacifique Sud. Le jeu en vaut-il la chandelle?

Le président Jacques Chirac invoque des raisons techniques pour défendre sa décision de reprendre les essais nucléaires, suspendus en 1992 par son prédécesseur. Pourtant l'utilité d'essais souterrains supplémentaires à Mururoa est une question qui est loin de faire l'unanimité chez les experts et les chercheurs.

Alors qu'un traité international d'interdiction globale des tests nucléaires est en préparation à Genève, les essais souterrains supplémentaires que la France s'apprête à conduire à partir de septembre font l'effet d'une manifestation de mauvaise volonté de la part de l'une des puissances nucléaires qui, en principe, a tout intérêt à lutter contre la prolifération nucléaire. Nul doute que les dirigeants français auront besoin de fournir encore pas mal d'explications, pendant encore un certain temps, pour apaiser la mauvaise humeur de leurs partenaires.

POLITIQUE

Hôpitaux: Rochon rend son verdict aujourd'hui
PAGE A 4



MONTRÉAL

Casino: la CSN n'imitera pas la FTQ
PAGE A 3

CULTURE

Le cinéma africain sous les étoiles
PAGE B 7



Exode et purification ethnique à Srebrenica

L'ONU impuissante; Paris prêche la fermeté

D'APRÈS REUTERS ET AFP

Les Serbes ont achevé hier la conquête de l'enclave musulmane de Srebrenica, dans l'est de la Bosnie, contraignant à l'exode des milliers de Bosniaques musulmans qui cherchent à échapper à la purification ethnique déjà en cours.

Pendant qu'à New York le Conseil de sécurité de l'ONU réclamait l'arrêt de l'offensive, sur le terrain, les Serbes entamaient ainsi le chargement à bord de camions des réfugiés et leur transfert vers des zones

contrôlées par le gouvernement bosniaque, à une trentaine de kilomètres à l'ouest.

La télévision serbe de Bosnie a diffusé hier les premières images de femmes et d'enfants poussés dans des camions, dans des autobus, sans montrer de scènes de

VOIR PAGE A 8: PURIFICATION

VOIR AUSSI EN PAGE A 6

L'éditorial de François Brousseau: Fin de partie à Srebrenica



Tension à Belfast



PHOTO AP

LES EXPERTS de l'escouade tactique de l'armée britannique inspectent un véhicule suspect dont ils ont provoqué l'explosion, hier, dans le centre-ville de Belfast. Une atmosphère de tension régnait dans la capitale de l'Irlande du Nord, où des manifestants ont célébré la violence le 305^e anniversaire de la victoire du roi protestant Guillaume III sur le souverain catholique Jacques II, lors de la bataille de Boyne. Nos informations en page A 5.

Le parti pris de l'art qui respire

Au pays du festival de la crevette, la Galerie d'art de Matane rend hommage à l'œuvre exceptionnelle d'un précurseur

MICHEL BÉLAIR
LE DEVOIR

Matane — On le sent dès qu'on y met les pieds: Matane est une ville qui s'est remise à respirer.

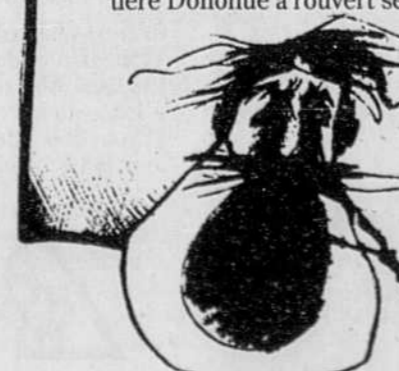
La station télé de Radio-Canada est toujours fermée et le cégep de l'endroit essaie de réagir de façon originale aux restrictions budgétaires qui menacent sa survie, mais on semble se faire peu à peu aux exigences sémiologiques qu'implique le terme de «sous-région». Et, bien sûr, le taux d'angoisse au centimètre cube a considérablement baissé depuis que la papetière Donohue a rouvert ses portes.

Mais ce n'est pas ce début de «sérénité consentie» qui fait de la petite ville gaspésienne une in-

contournable étape culturelle de l'été qui s'annonce. C'est un autre événement, moins directement palpable et plus discret, qui vient insuffler un peu d'air pur dans le cercle restreint de l'intelligentsia matanaise et surtout rappeler à un peu tout le monde que l'art «sert à vivre» et qu'il vit parfois fort bien à l'extérieur des grands centres: il s'agit de l'exposition *F... comme Firquet* qui a ouvert ses portes à la Galerie d'art de Matane, au début du mois.

F... comme Firquet représente probablement le meilleur alibi pour retourner en Gaspésie cet été, mais c'est surtout une exposition captivante à plusieurs titres. D'abord parce qu'elle est l'occasion d'une minirétrospective de l'œuvre à peu près inconnue de Firmin Firquet. Ensuite parce qu'elle vient souligner le rôle exceptionnel que la petite Galerie d'art de Matane (GAM) joue dans le paysage culturel québécois depuis vingt ans.

VOIR PAGE A 8: PARTI PRIS



LE CARNET AVIGNONNAIS

Tartuffe intégriste

La méthode Mnouchkine atteint ses limites: elle tombe dans le panneau du catéchisme



ROBERT LÉVESQUE

Les comédiens qui picotent et qui dénoncent au bar-tabac de la place des Carmes, dans la nuit, sous les étoiles, écoutons-les un instant: «J'm'en fous de faire l'acteur, j'en ai plein l'cul!», «À qui j'ai pas donné mon cadeau de première?», «Sa subvention il l'a bien eue, il a une pub dans *Libé*», «Témoigne-lui ton amour mais faut dire qu'elle est chiant... Ils sont d'aujourd'hui comme d'hier les camarades de Molière, n'est-ce pas? Rien n'a changé dans cette profession illusionniste depuis l'époque où l'échelas de Poquelin venait jouer ici, en Avignon, en 1655 et 1657 — il y a joué *L'Etourdi* et *Le Dépit amoureux* au Jeu de paume de la rue des Masses (aujourd'hui rue Bouquerie) — où sa troupe de l'illustre Théâtre picotait et déconnaît sous les rhododendrons de la même place des Carmes.

C'est d'ailleurs à Avignon que Molière a connu Nicolas Mignard, ce peintre dans la maison duquel sa troupe s'installa. Ce qui nous a valu de connaître la figure la plus soignée de Jean-Baptiste Poquelin quand, devenu son ami, Mignard l'Avignonnais lui brossa le portrait. Vous connaissez ce tableau de Mignard (il sert d'affiche à Luc

VOIR PAGE A 8: INTÉGRISTE

La majorité des gestionnaires de fonds de retraite seraient inutiles

Les salariés y perdent des millions, selon une étude de l'actuaire Pierre Caron

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Les trois quarts des gestionnaires de caisses de retraite au Canada rapportent moins que les honoraires qu'ils réclament et coûtent aux salariés des millions, année après année.

Ainsi, les caisses de retraite, sur lesquelles comptent des millions de Canadiens pour assurer leurs vieux jours, perdent gros aux mains de gestionnaires inutiles qui n'ajoutent rien au rendement normal des marchés.

C'est la conclusion à laquelle arrive l'actuaire Pierre Caron, de la société Watson Wyatt, qui a mis au point un nouvel instrument, dénommé indice de style, pour évaluer la performance des gestionnaires de caisses de retraite.

Sur les cinquante firmes qui gèrent les milliards garnissant les caisses de retraite au Canada, il n'y en a qu'une dizaine qui passent l'épreuve et peuvent se targuer d'ajouter un peu de plus-value à la performance ordinaire des marchés. Les autres ne valent pas la réputation dont ils se drapent.

VOIR PAGE A 8: INUTILES

INDEX

- AgendaB6
- Avis publicsB4
- ClasséesB5
- CultureB7
- ÉconomieB2
- ÉditorialA6
- Le mondeA5
- Mots croisésB5
- Les sportsB5

MÉTÉO

Montréal
Nuageux avec éclaircies. 30 % de possibilité d'averses. Chaud et humide. Max: 30

Québec
Nuageux avec éclaircies. 40 % de possibilité d'averses. Chaud et humide. Max: 28

Détails en B 4



• LES ACTUALITÉS •

Le nombre des avortements augmente moins vite

MANON CORNELLIER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le nombre d'avortements thérapeutiques effectués au Canada a continué d'augmenter en 1993 mais cette tendance à la hausse, observée depuis 1989, semble vouloir se stabiliser.

Le nombre d'avortements thérapeutiques a atteint 104 400 en 1993, soit une hausse de 2,3 % comparativement à 1992. Cette augmentation est trois fois moins importante que celle enregistrée entre 1991 et 1992. Le nombre d'avortement avait alors grimpé de 7,4 %.

Les données de Statistique Canada portent sur les avortements réalisés dans les hôpitaux, les cliniques et ceux obtenus légalement aux États-Unis.

En 1993, le taux national d'interruption de grossesse atteignait 26,9 avortements pour 100 naissances vivantes. Il était en hausse partout au pays sauf dans les Territoires du Nord-Ouest. La Colombie-Britannique a enregistré le plus haut taux d'avortements (23,5), suivie par l'Ontario (20,6) et le Québec (18,3).

Depuis le jugement de la Cour suprême du Canada, en janvier 1988, déclarant inconstitutionnels les articles du Code criminel sur l'avortement, les cliniques spécialisées se sont multipliées. Seuls l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan n'en comptaient aucune en 1993.

Résultat, même si la majorité des avortements est toujours réalisée dans les hôpitaux, un nombre croissant sont effectués dans ces cliniques. En fait, «l'augmentation entre 1989 et 1992, tant du nombre que du taux d'avortements, est surtout attribuable aux avortements pratiqués dans les cliniques spécialisées. (Par contre), le bond observé entre 1992 et 1993 s'explique principalement par les avortements effectués dans les hôpitaux», souligne l'Agence fédérale.

En 1989, seulement 8,9 % des avortements étaient effectués en cliniques. En 1993, ils représentaient 30,2 % du total.

Jeunes femmes

Les jeunes femmes célibataires âgées de 15 à 29 ans représentent le groupe le plus important de personnes ayant recours à l'avortement, les 20-24 ans dominant largement.

Fait intéressant, elles attendent moins longtemps avant d'interrompre une grossesse, diminuant du même coup les risques de complications. «La part des avortements effectués sur des femmes enceintes de moins de 13 semaines est passée de 87,6 % en 1983 à 91,7 % en 1993», note Statistique Canada. Au Québec, on parle d'environ 93 % des avortements qui sont effectués avant la treizième semaine. Cette tendance est surtout notable parmi les femmes de moins de 20 ans, ce qui serait attribuable en partie à l'éducation donnée en matière de santé.

La situation de l'emploi n'est pas sombre qu'ici

Des représentants de plusieurs pays ont tenté de trouver des solutions hier à Montréal

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

À 3 %, le taux de chômage au Japon illustre la situation «sombre» de l'emploi dans le pays du soleil levant. En Grande-Bretagne, les chômeurs ne reçoivent plus de prestations d'assurance-chômage mais plutôt une «allocation du chercheur d'emploi» (*JobSeeker's Grant*), question de changer les attitudes des sans-emploi.

Décidément, la réforme du régime de l'assurance-chômage n'est pas seulement une préoccupation canadienne. Les vis-à-vis du ministre Lloyd Axworthy partout au monde se collettent actuellement avec les épreuves financières que subissent leurs régimes à cause des bouleversements sur le marché du travail et des nouvelles réalités démographiques.

Plusieurs d'entre eux, ou leurs représentants, ont discuté, hier à Montréal, des solutions à la crise du chômage privilégiées dans leur pays devant le congrès annuel de l'Association internationale du personnel de la sécurité d'emploi. Mais, a-t-on vite appris après la présentation du délégué japonais, la définition de «crise» varie considérablement d'une juridiction à l'autre.

«La situation du chômage demeure sombre», a tranché Toyoshi Wada, du Centre du marché du travail du Japon. Le taux de chômage, qui atteignait à peine 2 % il y a cinq ans, n'a pas cessé de grimper depuis et frôle maintenant le niveau de... 3 %.

La proportion des jeunes qui avaient terminé leurs études secondaires en mars 1995, qui ne poursuivaient pas leurs études et qui ont trouvé un emploi s'élève à 96,9 %. Selon M. Wada, c'est un chiffre «grave» puisqu'il s'agit du plus bas pourcentage répertorié depuis que le Centre du marché du travail a commencé à recueillir de telles données en 1987. Chez les nouveaux diplômés universitaires, la proportion d'entre eux qui ont déjà intégré le marché du travail atteint 96,3 %.

Bien que, d'une perspective nord-américaine, la situation du marché du travail japonais semble incontestable-

ment rose, M. Wada a souligné que l'augmentation du nombre de chômeurs de 50 % depuis cinq ans a amené le gouvernement à réformer son régime de l'assurance-chômage en 1994. On a notamment mis l'accent sur des programmes de formation.

En Grande-Bretagne, la réforme entreprise depuis quelques mois par le gouvernement conservateur vise à responsabiliser les prestataires de l'assurance-chômage, a fait valoir Mike Fogden, président-directeur général du U. K. Employment Service. «Le régime deviendra plus strict pour faire comprendre aux prestataires que, bien que l'État ait une responsabilité envers eux, ils ont également une responsabilité envers eux-mêmes, leurs familles et les contribuables.»

Dorénavant, tout prestataire sera obligé de signer un «contrat» à cet effet, appelé «JobSeeker's Agreement». Et tout prestataire devra se pointer à toutes les deux semaines au bureau local du ministère pour faire état de ses efforts dans la recherche d'un emploi.

La réforme, qui fait actuellement l'objet d'un projet de loi devant le Parlement, vise à diriger l'aide et les programmes de formation vers certaines catégories de prestataires, surtout des chômeurs de longue durée et des hommes. «Le chômage chez nous est essentiellement un phénomène masculin», a affirmé M. Fogden, faisant remarquer que le taux de chômage s'élève actuellement à 11,2 % chez les hommes contre 4,4 % chez les femmes, et ce, malgré l'afflux des femmes sur le marché du travail depuis vingt ans.

Pour la première fois, le gouvernement britannique offrira un supplément de revenu aux chômeurs qui s'engageront à travailler à faible salaire. Des allocations pour le transport et l'achat de vêtements seront également offertes aux prestataires pour couvrir les dépenses encourues dans la recherche d'un emploi.

Pour sa part, la ministre du Travail de la Lettonie, Andris Birzins, a souligné le défi que relève son ministère face aux attitudes qui datent de l'ère soviétique. Par exemple, seulement 7 % des chômeurs se disent désireux de s'inscrire à un programme de formation.

Congrès des parlementaires de langue française

De francs débats

PRESSE CANADIENNE

Québec (PC) — Le président sortant de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) Roger Bertrand estime que les élus qui ont participé à Québec aux travaux de la 21^e Session ordinaire possèdent «une valeur ajoutée» que les chefs d'État et de gouvernement du Sommet de la Francophonie n'ont pas.

Les parlementaires ont, semble-t-il, trouvé le courage pour s'exprimer sur des sujets chauds et de tenter d'avoir un impact sur ceux qui ont vraiment les moyens d'agir.

A l'issue de la rencontre de trois jours des 150 parlementaires du monde francophone, M. Bertrand a reconnu la franchise avec laquelle les débats se sont déroulés sur des sujets très pointilleux, habituellement escamotés, comme les efforts de démocratisation et le respect des droits de la personne.

«Lorsqu'ils s'expriment, a-t-il dit, sur des sujets comme ceux-là, les parlementaires peuvent avoir plus d'impact sur les consciences et forcer l'action dans la francophonie internationale.»

Pour le Secrétaire général parlementaire de l'AIPLF, le sénateur Jacques Legendre, la contribution de l'assemblée générale de l'AIPLF de Québec, qui a finalement décidé de prendre le taureau par les cornes et de parler franchement des vrais problèmes, ne pourra faire autrement que d'inciter les chefs d'État et de gouvernements du Sommet de la francophonie qui se tiendra en novembre à Cotonou (Bénin) à abor-

der les grands dossiers avec autant de franchise que leurs parlementaires l'ont fait à Québec.

«Il est bien clair, a souligné le sénateur, que nous sommes plus libres que nos chefs d'État et de gouvernements et que nous pouvons franchement leur demander de ne pas faire preuve de trop de prudence diplomatique quand il s'agit véritablement de la vie, de l'avenir et de la sécurité d'un certain nombre de populations.

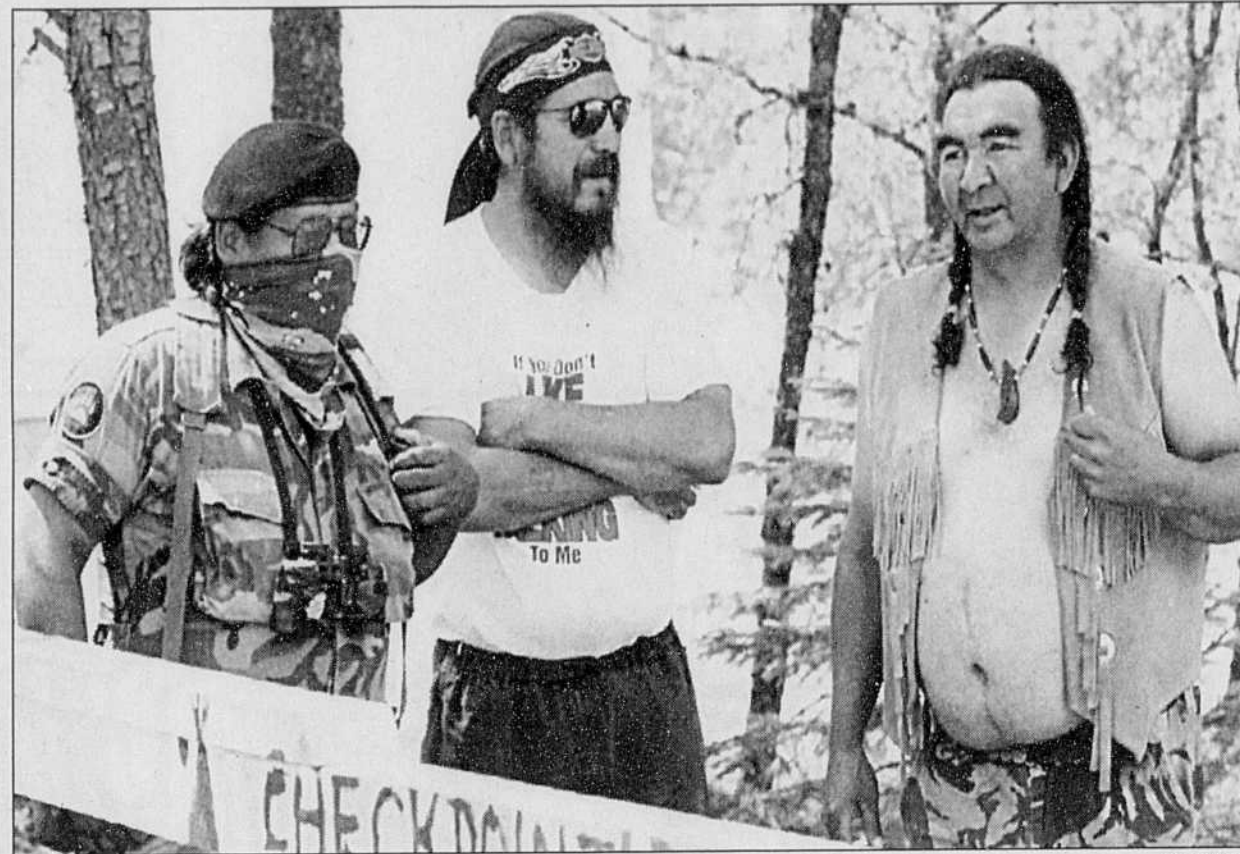
«Notre rôle, il est celui-là, a-t-il poursuivi, soit être une force pour que les prudences diplomatiques cèdent le pas aux réponses franches adaptées aux situations difficiles.»

Le nouveau président de l'AIPLF pour la prochaine année, le président de l'Assemblée nationale du Bénin, Bruno Amoussou, a lui aussi précisé l'importance pour les pays en voie de démocratisation et de développement de faire entendre leur voix, d'expliquer leurs difficultés et de dénoncer les injustices qu'ils vivent tous les jours et cela même à leur risque et péril.

«La seule constance dans l'établissement d'une véritable démocratie, a expliqué M. Amoussou, c'est de reconnaître que la façon la moins coûteuse pour effectuer une transition d'un régime à un autre c'est le dialogue et la concertation.»

«Si en Afrique, a-t-il ajouté, dans les zones où il y a de sérieuses difficultés dans les démocraties en émergence, ce principe du dialogue et de la concertation peut être reconnu, je pense que des progrès significatifs pourraient être accomplis.»

Vers un règlement



FRANK THOMAS (à droite), porte-parole de la Société des warriors Micmacs et deux autres guerriers non identifiés font le guet à la barricade de Big Hole Tract, à Sunny Corner au Nouveau-Brunswick. Les leaders autochtones sont parvenus mardi soir à négocier une entente en vertu de laquelle le ministère des Pêches et Océans retirerait le filet de rétention posé par les autorités fédérales sur la rivière Miramichi, riche en saumons. Le filet restera cependant en place jusqu'à ce que des fonctionnaires aient eu le temps d'étudier l'entente qui mettrait également fin aux manifestations autochtones. Un groupe auto-proclamé de guerriers maintiennent depuis 11 jours une barricade bloquant la réserve le long de la Miramichi.

EN BREF

AFFAIRE MILGAARD: UN PROCÈS SANS FAUTE, DIT LA GRC

Regina (PC) — Un rapport de la GRC publié aujourd'hui blanchit la police de Saskatoon et les procureurs des accusations de faute professionnelle dans le procès de David Milgaard. Un résumé du rapport a été publié il y a près d'un an. Selon un fonctionnaire du ministère de la Justice, le rapport complet a été publié pour redonner confiance au public dans le système judiciaire. Ce rapport conclut que les fonctionnaires du gouvernement de la Saskatchewan et la police ont agi correctement dans la condamnation en 1970 de David Milgaard pour le meurtre de l'aide-infirmière Gail Miller. Milgaard est sorti de prison en avril 1992 quand la Cour suprême du Canada a affirmé qu'il devrait subir un nouveau procès. Le ministère de la Justice de la Saskatchewan a préféré laisser tomber les accusations. La GRC a été appelée à enquêter après que Milgaard et ses avocats aient accusé la police de Saskatoon et les procureurs provinciaux de faute professionnelle dans leur travail sur l'affaire Milgaard. Les enquêteurs de la GRC ont rejeté ces accusations. Ils ont ajouté ne pas avoir trouvé d'indices leur permettant d'innocenter Milgaard.

par les inondations de l'été. Plus de 500 000 personnes ont dû quitter leurs habitations et sont actuellement réfugiées dans des installations de fortune. Les pertes économiques directes sont évaluées à 17,7 milliards de yuans (2,13 milliards \$). Des pluies torrentielles se sont abattues sur le Yunan depuis le 21 juin. Par endroit, il est tombé 40 cm d'eau en douze heures, a déclaré Zhu Haitang, directeur du service des secours au département des Affaires civiles de la province, qui a présenté ces inondations comme les pires survenues depuis 1954.

NOUVELLE CHAPE DE BÉTON À TCHERNOBYL ?

Londres (Reuter) — Un consortium industriel occidental a annoncé mercredi avoir proposé au gouvernement ukrainien de couler une nouvelle chape de béton armé autour du réacteur endommagé de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Dans un communiqué diffusé à Londres, le consortium Alliance indique que ce projet — dont le coût est estimé à 1,6 milliard \$ — pourrait permettre de résoudre définitivement le problème des fuites observées sur le «sarcophage» bâti à la hâte autour du bloc 4 de la centrale, détruit par le feu le 26 avril 1986.

Ces propositions sont le fruit de dix mois d'études financées par l'Union européenne. Une rupture du sarcophage provoquerait une nouvelle catastrophe écologique et le fait de ne pas prendre de décision (à son sujet) ne peut être considéré comme une solution, souligne le communiqué. «Dans l'état actuel, on observe déjà une pollution de l'atmosphère et de la nappe phréatique.»

INONDATIONS MEURTRIÈRES EN CHINE

Changsha, (Reuter) — Les inondations qui ont dévasté la province du Yunan, dans le sud de la Chine, ont fait 403 morts et 527 disparus, a-t-on appris mercredi de source autorisée. Cette province a été la plus touchée

PHOTOGRAPHES AMATEURS

Faites bonne impression

Révélez-nous votre plus belle nature en participant au concours de photographie

Les meilleures photos seront publiées chaque mardi dans LE DEVOIR, le plus beau quotidien au monde

(source: The Society of Newspaper Design, 1994). Tous les supports sont admis.

1^{er} prix Un séjour de 2 nuits au Relais et Châteaux L'Eau à la Bouche à Sainte-Adèle, valide pour 2 personnes, d'une valeur de 495 \$
2^e prix Un bon d'achat pour de l'équipement photographique d'une valeur de 400 \$ chez L.L. Lozeau Ltée
3^e prix Un bon d'achat pour de l'équipement photographique d'une valeur de 250 \$ chez L.L. Lozeau Ltée

Les épreuves doivent être envoyées à:

Concours Zoom sur la nature, a/s Le Devoir, 2050, De Bleury, 9^e étage Montréal (Québec) H3A 3M9

Les prix seront attribués par un jury qui sélectionnera les meilleures soumissions à chaque semaine. Le Devoir publiera cette sélection tous les mardis du 25 juillet au 29 août 1995 inclusivement. Les photographies seront acceptées jusqu'au 15 août 1995, le sceau de la poste faisant foi de la date d'envoi. Les gagnants seront avisés par téléphone et devront répondre à une question de connaissance générale. Les participants qui désirent récupérer leurs épreuves doivent joindre à leur envoi une enveloppe de format adéquat pré-affranchie et pré-adressée. En l'absence de cette enveloppe, les photographies seront jetées. Les règlements de ce concours sont disponibles aux bureaux du Devoir. Les finalistes consentent à la publication de leur photo sans aucune autre rémunération.

Brève description du sujet

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Hôtel-Restaurant
L'Eau à la Bouche
Ste-Adèle, Laurentides

L.L. Lozeau

LE DEVOIR

Nous avons besoin de vous!

Femmes bénévoles demandées

pour le Centre d'Action SIDA Montréal (Femmes). Doit être sociable, mature, sensible, posséder une grande ouverture d'esprit face à la problématique du VIH/SIDA et désirer en apprendre plus sur le sujet.

Un minimum de 3 heures/jour, une journée/semaine est requis. Nous avons besoin de bénévoles pour du travail général de bureau, répondre aux demandes téléphoniques, écoute active & assistance socio-psychologique, accompagner les femmes pour le test de dépistage, visites à la maison ou à l'hôpital, garde d'enfants, ménage léger, etc...

Une formation extensive est offerte, divisée en 5 présentations, qui devrait intéresser toutes les femmes, particulièrement celles qui étudient en Sciences Sociales, Travail Social, Éducation Spécialisée ou tout autres domaines semblables.

Ceci est une excellente opportunité d'aider les femmes vivant avec le VIH/SIDA et de travailler au niveau de la communauté.

Les bénévoles peuvent aussi participer à nos ateliers d'Éducation/Prévention et d'Estime de soi.

Si vous êtes intéressées, veuillez communiquer avec la Coordinatrice des Bénévoles,

Vivian Bain, au 989-7997



Centre d'Action SIDA
Montréal (Femmes)
1831, René-Lévesque Ouest Montréal, Québec
Canada, H3H 1R4 (514) 989-7997

Les fac-similés ne sont pas acceptés.

LE DEVOIR

POLITIQUE

Souveraineté

Ottawa devra avoir accès aux impôts québécois, selon C. D. Howe

SUZANNE DANSEREAU
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Un Québec souverain pourrait bien se voir obligé de donner à Ottawa un accès direct à ses revenus d'impôt ou à son fonds de revenu consolidé s'il veut résoudre l'épineux problème du partage de la dette et ainsi éviter une crise financière majeure au lendemain de son accession à la souveraineté.

Voilà en tout cas ce que suggère une nouvelle étude produite par l'Institut C. D. Howe à Toronto.

Intitulée *La séparation du Québec et la dette publique*, l'étude explique que le plus gros problème à survenir dans les discussions entourant le partage de la dette canadienne sera non pas la détermination de cette part — 18 ou 25 %, se demandent les experts — mais plutôt les modalités de transfert de la fameuse dette à Québec.

Après avoir examiné plusieurs options — dont celle d'obliger les créanciers à aller eux-mêmes se faire rembourser la part québécoise de la dette —, l'étude conclut que la seule approche «prometteuse et pratique» pour Ottawa est d'assumer temporairement la part québécoise de la dette et d'obtenir en garantie de paiement l'accès aux impôts que l'Assemblée nationale viendrait tout juste de rapatrier.

«La seule garantie de la dette d'un État souverain repose sur son pouvoir d'imposition et la qualité de son assiette de l'impôt», rappelle l'auteur de l'étude, Ed Neufeld, banquier à la retraite qui fut sous-ministre adjoint des Finances à Ottawa.

M. Neufeld propose donc que le Québec «cède à Ottawa un accès direct à son assiette de l'impôt (ou au fonds de revenu consolidé, suggère-t-il plus loin) jusqu'à ce que la probité financière des deux parties permette au Québec de décharger ses obligations de la dette envers le Canada».

En entrevue de sa maison d'été en Provence, M. Neufeld a indiqué que cet arrangement pourrait durer «plusieurs années».

«Entre-temps, poursuit-il, le Québec serait forcé de continuer à faire partie de l'union monétaire et contraint d'accepter les politiques de la Banque du Canada.

«Pour sa part toutefois, le Canada aurait un intérêt économique majeur dans le bien-être du Québec et aurait tout intérêt à soutenir le Québec en cas de crise de liquidités et à établir d'étroits accords commerciaux.»

Le cas du Mexique

M. Neufeld rappelle que cette solution, qui déplaira sans doute au gouvernement Parizeau, jouit d'un antécédent intéressant, celui du cas récent de l'aide accordée par les États-Unis au Mexique, où les États-Unis ont exigé la garantie des droits réservés aux revenus du pétrole.

Dans son étude, M. Neufeld a examiné d'autres options mais les a toutes écartées parce qu'impraticables:

- dire aux créanciers d'obligations canadiennes qu'une partie de leurs obligations seront dorénavant québécoises, ce qui leur déplairait fortement, surtout si la cote de crédit du Québec descendait encore plus que celle du Canada au lendemain d'une séparation. M. Neufeld ajoute que des négociations entre les créanciers et le Québec seraient extrêmement longues et compliquées, si l'on se fie aux exemples des pays d'Amérique latine qui ont rééchelonné leur dette;

- faire en sorte que le Québec n'assume que les intérêts de la dette et non le principal. Il s'agit d'une solution fort avantageuse pour le Québec mais inacceptable pour Ottawa qui se retrouverait avec l'entièreté de la dette mais plus de 20 % de revenus d'impôts en moins;

- émettre des obligations au gouvernement du Canada en guise de garantie. Mais selon M. Neufeld, cette garantie serait insuffisante. Elle ne fournirait aucune protection contre un défaut de paiement;

- acheter un portefeuille de valeurs qu'on remettrait à un tiers en guise de garantie. Mais M. Neufeld doute de la capacité du Québec de trouver le financement nécessaire à cet achat.

Crise de liquidités et solvabilité

L'étude de M. Neufeld indique que si le Québec n'arrive pas à régler le problème du paiement de sa part de la dette, il se place devant une menace réelle de crise de liquidités et de crise de solvabilité. M. Neufeld prévoit que les négociations seront très longues et difficiles avec le Canada à ce sujet. Mais il ne croit pas que le Québec, même s'il en est tenté, fera défaut. S'il adoptait cette solution, il se verrait exclu des marchés financiers, ce qu'il ne peut pas se permettre. M. Neufeld conclut son étude en disant que la transition vers un Québec souverain dans un environnement financier stable sera loin d'être douce et rapide, même si un esprit de coopération règne entre le Québec et le Canada.

Son étude est la cinquième d'une série de commentaires produits par l'Institut C. D. Howe dans la foulée de l'avant-projet de loi québécois sur la souveraineté. Les autres études ont examiné les implications légales de la séparation, les questions de citoyenneté canadienne, de la monnaie commune et des relations commerciales avec le Canada.

Des scénarios possibles

Dans son étude, M. Neufeld examine trois scénarios économiques pour le Québec au lendemain de la séparation, le premier étant basé sur des chiffres dits «optimistes» fournis par la Commission Bélanger-Campeau et les deux autres étant «moins optimistes».

Voici le scénario optimiste:

- la perte de 35 000 emplois;
- une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base;
- un déficit de 15 milliards \$, soit 9 % du PIB, et une dette de 187 milliards \$, soit 108 % du PIB;
- des compressions budgétaires de 4 à 5 milliards \$.

Voici maintenant le scénario le moins optimiste:

- un déficit qui grimperait à plus de 23 milliards \$, soit 14 % du PIB, et une dette qui dépasserait les 200 milliards \$, à 131 % du PIB;
- une baisse de 2 % de la croissance réelle;
- des taux d'intérêt à 13 %;
- la perte de 87 000 emplois;
- et des compressions budgétaires de 13 milliards \$ nécessaires pour ramener le ratio du déficit-PIB au niveau d'avant la séparation.

Réforme de la santé

Rochon signera-t-il sans fléchir?

Pour la première fois dans l'histoire du Québec, le ministre de la Santé mettra ce matin la clé dans la porte d'établissements hospitaliers

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Même si certains hôpitaux espèrent toujours être épargnés, le ministre de la Santé, Jean Rochon, signera officiellement ce matin l'arrêt de mort ou la conversion de plusieurs établissements de santé à Montréal. Tout laisse croire qu'il s'en tiendra aux recommandations faites par la Régie de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

Pour la première fois dans l'histoire récente du Québec, le ministre de la Santé mettra la clé dans la porte d'hôpitaux, de nouvelles dispositions de la Loi sur la santé et les services sociaux, adoptées à toute vapeur en juin, lui donnant désormais les pleins pouvoirs pour ordonner à un hôpital de cesser ses activités.

Sept hôpitaux ont été ciblés pour des fermetures par la Régie de Montréal, et tout donne à penser que le ministre suivra ses recommandations, même si certains des hôpitaux sacrifiés ont obtenu une ultime rencontre avec le ministre pour lui présenter des projets alternatifs au cours des dix derniers jours.

De fait, les hôpitaux Reine-Élisabeth, Bellechasse et la clinique médicale Guy Laporte (31 lits) ont obtenu des entretiens avec le ministre Rochon pour plaider leurs causes. Mais

rien, pour l'heure, ne semble indiquer qu'ils aient réussi à convaincre ce dernier de faire marche arrière.

Ces trois établissements et les hôpitaux Sainte-Jeanne-d'Arc, Saint-Laurent, général de Lachine et Gouin-Rosemont doivent fermer d'ici avril 1997, tandis que l'hôpital Saint-Michel doit être converti en hôpital de soins de longue durée pour les personnes âgées. La Régie a finalement décidé d'épargner deux hôpitaux de réadaptation, Catherine Booth et Villa Médica, dans la version finale de son plan de réorganisation des services, présenté fin juin.

Malgré tout, certains établissements continuent de croire à la clémence du ministre. C'est le cas à l'hôpital Reine-Élisabeth, où des employés ont tenu hier une journée de sensibilisation pour rappeler au ministre Rochon leur opposition farouche au verdict de fermeture qui doit les frapper en septembre 1996.

«On n'a pas l'intention d'accepter la décision du ministre», a tranché hier Michel Leconte, président du Syndicat des employés de l'hôpital Reine-Élisabeth de Montréal (CSN), qui regroupe 300 des 900 employés de cet établissement.

Si le ministre décrète la fermeture de l'hôpital, des décisions seront prises en assemblée générale sur les mesures à prendre, a-t-il dit, excluant



Jean Rochon

d'emblée toute action pouvant nuire à la clientèle. Le syndicat espère que Jean Rochon retiendra la solution de rechange présentée par la direction de l'hôpital, proposant la transformation de l'établissement en un centre de santé, regroupant CLSC, cliniques et services hospitaliers. Cette solution permettrait de sauver 20 millions \$, comparativement aux 34 millions \$ d'économies qu'entraînerait la fermeture.

La Régie n'a pas donné suite à ce projet ni expliqué les raisons de ce refus, déplore M. Leconte. «Nous voulons que le ministre s'engage à main-

tenir les services donnés par cet hôpital qui dessert 300 000 personnes», dit-il. La fermeture de l'hôpital provoquera, selon le syndicat, la perte d'une forte expertise en médecine familiale et du seul centre anglophone de traitement des victimes d'agressions sexuelles sur l'île de Montréal. Une pétition de 125 000 signatures contre la disparition de l'hôpital Reine-Élisabeth a été déposée fin juin par le député libéral local, Russell Copeman.

Ces fermetures, qui visent à fermer 1774 lits de soins de courte durée dans la région de Montréal, sont destinées à dégager quelque 190 millions \$ pour transformer les services de santé à Montréal et, surtout, répondre aux compressions monstres annoncées l'hiver dernier par le gouvernement du Québec. La Régie de Montréal prévoit que cela permettra de doubler les services à domicile, d'accroître les soins ambulatoires et de créer plusieurs milliers de places pour des personnes âgées dans des lits de soins de longue durée.

À Québec, la transformation des soins s'est finalement soldée à la mi-juin sans fermetures d'hôpitaux, les hôpitaux Chauveau, Christ-Roi et Jeffrey Hale étant toutefois réorientés vers les soins de longue durée, et ceux de l'Enfant-Jésus et Saint-Sacrement fusionnés en un seul centre hospitalier universitaire.

Référendum

De virages en torticolis, le camp du OUI est dans la course

Les préliminaires référendaires annoncent une campagne serrée

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Lui qui partait perdant en début d'année, le camp du OUI a repris du poil de la bête et clos la saison préférendaire le vent en poupe, ce qui annonce une campagne serrée.

On n'aurait pas pu en dire autant en janvier, alors que les sondages s'accumulaient comme des nuages lourds, bloquant à 40 ou 42 % l'appui à la souveraineté. Les derniers sondages lui donnent entre 48 et 57 %.

Ces appuis sont fragiles, car ils tiennent à la conviction que tout en devenant souverain, le Québec resterait lié au reste du Canada, une faiblesse que commence à exploiter le camp du NON.

Le mouvement de l'opinion publique pour la souveraineté s'explique aussi par l'assouplissement des positions du premier ministre Jacques Parizeau, confirmé par l'entente tripartite du 12 juin, avec le Bloc et l'ADQ.

Le camp du NON s'attaque également à ce virage, prétextant que ce n'est que de la poudre aux yeux, que M. Parizeau est un idéologue à œillères qui «méprise ceux qui ne pensent pas comme lui», disait encore hier le chef libéral Daniel Johnson, en s'accrochant à l'affaire des hor-mards.

Depuis la signature de l'entente PQ-BQ-ADQ, les fédéralistes ont sonné la charge avec une campagne publicitaire et un dépliant. À Ottawa, le ministre Marcel Massé a reconnu à la mi-juin que les fédéralistes doivent «occuper une place plus grande» car ils «n'ont pas essayé de prouver suffisamment que le système fédéral marche bien et qu'il est favorable au Québec».

En faisant le bilan des préliminaires référendaires, on est frappé par le niveau de déprime qui affligeait le camp du OUI en début d'année 1995.

Le 16 février, un sondage CROP-Radio-Canada-CBC donnait un coup terrible aux souverainistes en leur apprenant que leur option plafonnait à 40 % dans les sondages, comme en 1980. Deux jours plus tard, le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard revenait de convalescence et, plutôt que de donner au mouvement souverainiste l'élan qu'il attendait, celui-ci a publiquement étalé ses inquiétudes. Déjà, il réclamait une nouvelle question référendaire. Le malaise s'installait dans le camp du OUI.

Pendant plusieurs semaines, la stratégie du OUI a en quelque sorte été au point mort, tandis que les commissions sur l'avenir du Québec sillonnaient le Québec. Ces commissions devaient faire mousser l'appui à la souveraineté. Mais au fur et à mesure que les audiences progressaient s'exprimaient surtout les peurs que suscite la souveraineté. À un moment, on ne savait plus où ces audiences allaient nous mener. Et l'inquiétude grandissait dans le camp du OUI, surtout que l'hypothèse d'un référendum au printemps était toujours dans le décor.

Le malaise s'est fait jour quand M. Parizeau a admis que les Québécois, à la lumière des commissions, ne semblaient pas prêts à voter. En entrouvrant cette porte, il a permis à son commandant en second, Bernard Landry, d'affirmer qu'il ne mènerait pas les troupes souverainistes à l'abattoir.

Le vice-premier ministre exprimait en cela le sentiment de plusieurs alliés de M. Parizeau qui s'inquiétaient de la tournure des choses. Car en coulisses, M. Landry parlait à M. Bouchard, qui parlait à Pierre Marc Johnson, qui a des relations avec le politologue Daniel Latouche. Il gardait aussi contact avec le père de l'étapisme Claude Morin, qui avait son réseau chez les intellectuels, au PQ et ailleurs. Il maintenait le lien avec les partenaires nationalistes. Et tous ces gens-là voulaient un virage, l'exprimant en public ou en privé: que la question tienne compte du désir des Québécois de rester associés au reste du Canada.

M. Parizeau leur a permis de pousser un premier sou-

pir de soulagement le 5 avril, dans un discours mémorable à Lévis où, lisant un texte, il annonçait que le référendum n'aurait lieu qu'à l'automne.

Mais ce n'était pas assez. Lucien Bouchard enfonçait le dernier clou deux jours plus tard, au congrès du Bloc québécois à Montréal, exigeant un «virage»: il fallait proposer au Canada un nouveau pacte politique et économique à l'europpéenne après un OUI.

Le premier ministre a avalé de travers pendant quelques jours. Plus tard, il devait dire, sans jamais nommer M. Bouchard, que certains lui avaient «volé le départ», qu'il aurait fallu attendre le rapport de la Commission nationale sur l'avenir du Québec pour réorienter la stratégie. Ce qu'il fit.

Le 19 avril, il a fait un pas vers l'union politique en se disant prêt, à la suite des recommandations de la Commission nationale, à examiner des scénarios d'union politique avec le reste du Canada après la souveraineté. Il s'est assuré de l'appui pas évident au départ de son parti dans cette voie. Puis, le 18 mai, il a annoncé que la question comportera deux éléments: la souveraineté comme un aboutissement certain, et une offre de partenariat économique et politique comme une main tendue.

Se sont alors engagés des pourparlers avec le Bloc québécois et l'Action démocratique de Mario Dumont pour chercher un terrain d'entente sur le mandat référendaire. L'entente a été signée le 12 juin. Elle comporte cependant l'établissement d'un comité de surveillance, composé de personnalités agréées par les trois partis pour orienter les négociations. Il est clair que les adéquistes ne font nullement confiance à M. Parizeau, dont on craint qu'il se sauve avec la caisse si le OUI l'emporte et qu'il laisse tomber l'offre d'union. Ce dernier se plie de bonne grâce à ce mécanisme de contrôle. Comme il le dit lui-même, il n'est pas la personne la plus crédible pour offrir un tel partenariat.

Pendant ce temps, le camp du NON observait la scène sans trop faire de bruit. Les fédéralistes préféraient laisser les protagonistes du camp du OUI se chamailler entre eux, jusqu'à ce qu'ils tombent enfin d'accord. Depuis, ils sont inquiets. Ils disent que l'entente a semé la confusion chez les gens. Une campagne publicitaire et un dépliant ont été lancés pour contrer le virage: «La question reste la même: "Voulez-vous vous séparer?"», et la réponse reste la même: NON.

En début d'année, le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, a cherché à démontrer que le Canada était réformable, notamment en amorçant une tournée du pays pour montrer qu'il y avait d'autres provinces qui rejetaient le statu quo. Après Toronto et Fredericton, il a réintégré ses terres, n'étant parvenu à rien prouver de sérieux.

Dans la même veine, le parti a formé un «Comité sur l'évolution du fédéralisme canadien» chargé de définir l'argumentation du camp du NON pour le référendum et de poursuivre ses travaux, ensuite, pour redéfinir le programme constitutionnel du parti. Le comité travaille tous les jours. Mais en avril, il y a eu fuite dans les médias d'un document de travail dans lequel un chercheur du PLQ traduisait par l'expression «affirmation tranquille» le nouveau credo libéral. Ce document, répudié ensuite par la direction du parti, disait que le Québec pourrait réintégrer le giron constitutionnel canadien avec trois conditions.

Ironie du sort, la même semaine, le chef Johnson prononçait un discours à Ottawa dans lequel des passages intégraux du document, qu'il avait lui-même répudié, étaient repris. En outre, le document, sauf dans ses conclusions, reprenait des passages de discours passés de M. Johnson sur le sujet.

Depuis ce temps, les libéraux ont enterré toute velléité de proposer, avant le référendum, toute réforme du fédéralisme canadien. Ils s'en tiennent à faire porter le fardeau de la preuve aux souverainistes.

Témoignage du conseiller juridique du PLQ dans Bertrand

«Pas facile de déterminer une résidence principale»

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

Saint-Jérôme — Le conseiller juridique du Parti libéral dans Bertrand lors des dernières élections au Québec affirme qu'il n'a recommandé l'inscription sur la liste électorale de ce comté que des gens dont la résidence principale se trouvait dans la circonscription.

Témoignant hier, au Palais de justice de Saint-Jérôme, au procès du député libéral de Bertrand, Robert Thérien, soupçonné de fraudes électorales, Me Alfred Bélisle a précisé que dans son rôle de conseiller juridique il avait expliqué aux scrutateurs libéraux du comté de Bertrand, lors de la dernière campagne électorale de l'été 1994, que seules les personnes dont la résidence principale se situait dans le comté pouvaient être inscrites sur la liste électorale.

Répondant aux questions du procureur de la partie requérante, Me Louis Demers, Me Bélisle a fait savoir qu'il avait suggéré aux scrutateurs, dans le cadre de deux séances de formation, de demander aux électeurs deux questions de base aux gens possédant deux résidences, dont une dans le comté de Bertrand: s'agit-il de deux résidences permanentes? Et si oui, laquelle des deux constitue la résidence principale?

Me Bélisle soutient qu'il a invité les scrutateurs à n'inscrire sur la liste électorale de Bertrand que les gens dont la résidence principale se situait dans le comté.

Alfred Bélisle a fait remarquer que compte tenu de la «multitude de personnes avec deux résidences permanentes dans le comté de Bertrand, il n'est pas facile de déterminer une résidence principale».

Pas d'eau au moulin

Ce témoignage, bien qu'appelé par Me Demers, n'apporte pas d'eau au moulin à la thèse défendue par le Parti québécois selon laquelle le PLQ et le député Thérien auraient incité des résidents de Bertrand à s'inscrire sur la liste électorale du comté, même si leur résidence principale était située à l'extérieur de la circonscription.

Le PQ et la candidate défaitiste dans Bertrand, Monique Simard, avancent que quelque 800 personnes, dont le député Thérien, ont ainsi voté illégalement lors de l'élection du 12 septembre 1994 dans le comté.

Mme Simard a été battue par une faible majorité de 136 voix.

Plus tôt en journée hier, Me Gerald Tremblay, avocat du député Thérien, a longuement contre-interrogé le témoin Louis Dostie, de Mont-Rolland.

Ce dernier a fait mardi des déclarations selon lesquelles le député Thérien l'aurait invité à participer à une fraude électorale en lui suggérant de payer personnellement une facture liée aux dépenses électorales du député. Cette facture n'aurait ainsi pas été incluse dans les dépenses électorales officielles de M. Thérien.

Durant le contre-interrogatoire, Me Tremblay a cherché à mettre en lumière les liens que M. Dostie, membre du PLQ jusqu'à la fin août 1994, avait tissés avec le PQ à la fin de l'été de cette année.

Il a été aussi permis d'apprendre que M. Dostie avait accordé un prêt hypothécaire au président du PQ dans le comté de Bertrand, Michel Guertin, bien avant le déclenchement des dernières élections provinciales. M. Dostie a soutenu qu'il ne savait pas à ce moment-là que M. Guertin était le président local du PQ dans Bertrand.

Le procès du député Robert Thérien se poursuit ce matin au Palais de justice de Saint-Jérôme avec la suite du témoignage de Me Bélisle.

La poursuite dans cette affaire cherche à faire la preuve que M. Thérien ou son entourage, avec l'assentiment du député, ont commis des fraudes électorales lors des dernières élections. Si ces allégations devaient être prouvées, l'élection dans Bertrand pourrait être annulée en vertu de la loi électorale du Québec.

Ce sont deux résidents du comté de Bertrand, pour le compte du Parti québécois et de la candidate défaitiste Monique Simard, qui ont officiellement déposé la requête en contestation de l'élection du député Robert Thérien.

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

ELSTINE TRAVAILLE AU LIT

Moscou (AFP) — Le président russe Boris Eltsine «continue son traitement» dans l'hôpital où il se trouve depuis mardi mais «n'a pas suspendu ses activités» et poursuit son travail, selon un communiqué du service de presse du Kremlin diffusé hier. M. Eltsine a été hospitalisé mardi matin à la suite d'une alerte cardiaque, mais ses premiers examens se sont avérés normaux et son état n'inspire pas d'inquiétude, selon les services de la présidence. «Tout en continuant son traitement, le président ne suspend pas ses activités, notamment le travail sur les documents d'actualité», souligne le communiqué. M. Eltsine a ainsi transmis à la Douma (Chambre basse du Parlement) «sa réaction au projet de loi sur l'aliénation des titres en propriété fédérale», précise le texte.

SUU KYI: «SOYEZ PATIENTS»

Rangoon (AFP) — La dirigeante de l'opposition birmane et Prix Nobel de la Paix 1991, Aung San Suu Kyi, a réaffirmé hier qu'elle «continuerait à faire qu'elle devait faire» lors de sa deuxième conférence de presse depuis sa libération lundi, après six années de résidence surveillée. Visiblement heureuse du contact avec la foule, la figure emblématique de l'opposition birmane a salué, à la porte de sa résidence, des dizaines de partisans, leur répétant, comme la veille, qu'ils devaient «faire preuve de patience et de courage et se contrôler». Suu Kyi, qui n'a toujours pas quitté sa résidence malgré sa remise en liberté, a indiqué qu'elle avait passé un examen médical mercredi matin et qu'elle se sentait «plutôt bien». La fille du héros de l'indépendance birmane Aung San, qui a fêté le mois dernier ses 50 ans, avait été placée en résidence surveillée en juillet 1989.



RABBINS CONTRE LES ÉVACUATIONS

Jérusalem (Reuters) — Un groupe de rabbins influents a affirmé hier que les soldats israéliens devaient désobéir à tout ordre d'évacuation de bases ou d'implantations juives en Cisjordanie. «Nous avons édicté qu'un interdit biblique frappe l'évacuation des bases de l'armée israélienne et la remise de ces zones entre les mains de goyes (non juifs)», a déclaré le rabbin Haim Druckman à l'issue d'une rencontre de trois heures avec d'autres religieux. Cet édit a provoqué l'ire du ministre israélien de la Police Moshe Shahal. Ces rabbins «n'ont pas place dans notre société. Les forces de défense israéliennes sont l'armée de tout un peuple. Il n'y a pas une armée pour les religieux et une autre pour les laïcs», a-t-il réagi devant le parlement. Le même jour, le ministère de la Justice a annoncé la condamnation à sept mois de prison d'un autre rabbin. Récidiviste, Moshe Levinger a été reconnu coupable de l'agression d'un soldat israélien dans la ville cisjordanienne d'Hébron en 1991.

MOBUTU SOUTIENT DONDO

Kinshasa (Reuters) — Le premier ministre zairois Kengo wa Dondo, que l'opposition radicale et les partisans du président Mobutu Sese Seko ont déclaré démissionnaire, bénéficie du soutien du chef de l'Etat, a assuré hier N'Gbanda Nzambo, conseiller à la sécurité et proche collaborateur du maréchal Mobutu. «Je peux confirmer que le premier ministre a la bénédiction du chef de l'Etat. Pour changer le gouvernement, il faut qu'il y ait une session parlementaire. Le Parlement est le seul organe qui puisse décider»; s'il tient une session extraordinaire et s'il réunit les trois quarts des votes, il y aura un changement, a-t-il dit. Elu premier ministre en juin de l'an dernier par l'assemblée de transition, Kengo wa Dondo a engagé des efforts pour lutter contre la corruption qui ronge l'économie zairoise. Alliés de circonstance, opposition radicale et partisans du président Mobutu ont publié mardi une déclaration commune affirmant que le mandat du premier ministre prenait fin avec le début d'une nouvelle phase de transition démocratique de deux ans.

BOUTROS-GHALI À KIGALI

Kigali (AFP) — Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, doit arriver aujourd'hui à Kigali pour une visite qui coïncide avec l'anniversaire de la fin du génocide et de la guerre civile au Rwanda que les Nations unies n'ont pas pu empêcher. La totale impuissance de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) face aux massacres de plus de 500 000 Tutsis et Hutus libéraux vait à la mission onusienne une forte hostilité à Kigali. Le général Paul Kagame, l'homme fort du régime au pouvoir, dominé par les anciens rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR), veut le départ des 5500 hommes de la MINUAR, les accusant de se «prélasser dans le Rwanda retourné à la paix». Le 8 juin, l'ONU et le Rwanda sont parvenus à un accord qui ramène les effectifs de la MINUAR à 2300 hommes d'ici à septembre et à 1800 un mois plus tard.

HEURTS ENTRE KURDES IRAKIENS

Ankara (Reuters) — Des heurts entre deux groupes de maquisards kurdes irakiens ont fait plus de 50 morts dans le nord de l'Irak après la rupture au cours du week-end d'un cessez-le-feu qui tenait depuis trois mois, a déclaré hier une des factions. Le Parti démocratique du Kurdistan a annoncé dans un communiqué faxé à Reuter que ses forces s'étaient heurtées au cours des deux derniers jours à celles de l'Union patriotique du Kurdistan, à l'est de Chaklaoua. Shazab Said, représentant de l'UPK en Turquie, a confirmé les heurts sans avancer de bilan.

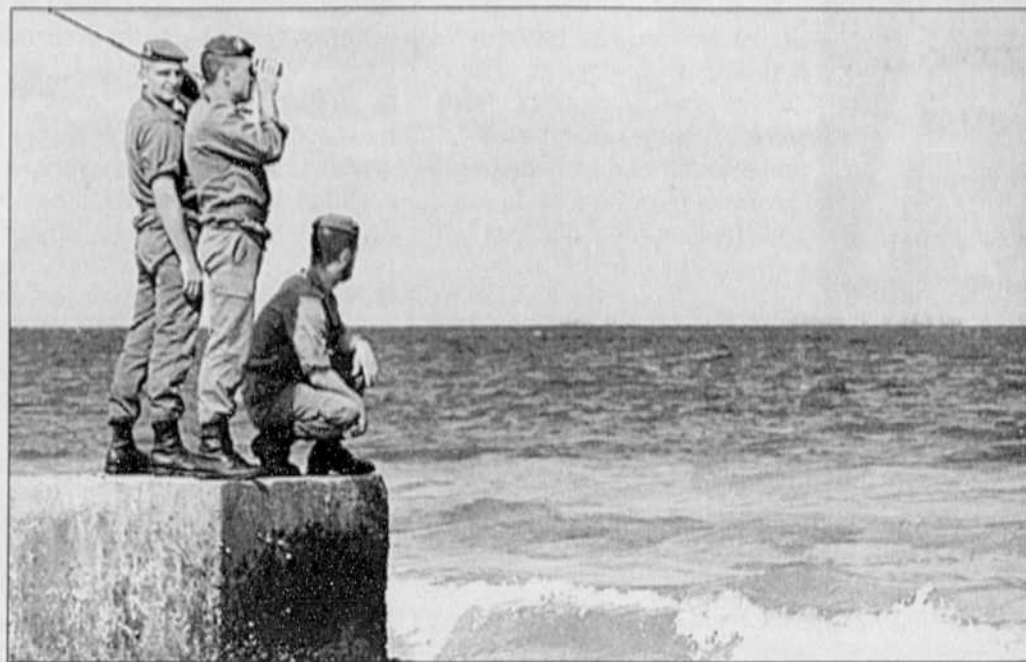
AMNESTY INTERNATIONAL S'INQUIÈTE

Paris (Reuters) — Amnesty International s'inquiète de voir «la généralisation» par la France «des reconduites collectives» aux frontières d'immigrés clandestins provoquer «une augmentation des violations des droits de l'homme». «La méthode» des reconduites collectives régulières «augmente le risque de renvoyer des personnes dans un pays où elles craignent pour leur vie ou leur liberté», écrit l'organisation internationale dans un communiqué. «Le rôle d'Amnesty International n'est pas de dénoncer tout type de renvois mais de chercher à s'opposer au renvoi de personnes vers un pays où elles risquent de devenir prisonnier d'opinion, d'être soumises à la torture ou exécutées ou de disparaître», précise-t-elle. Cette intervention fait suite au renvoi, lundi, dans leur pays de 51 Roumains qui étaient en situation irrégulière en France.

Essais nucléaires français

Les alliés de Paris haussent le ton

L'épouse du porte-parole des Verts italiens, Marina Ripa di Meana, est parvenue hier à l'aide d'un complice à accrocher une banderole dénonçant la reprise des essais nucléaires français sur toute la largeur du balcon de l'imposant palais Farnese, siège de l'ambassade de France à Rome, alors que se déroulait une réception à l'occasion de la fête nationale française. Cette banderole, signée «panthères vertes», portait l'inscription «Chirac, laisse nous vivre», au nom des «Mururoa boys».



Des soldats de la Légion étrangère scrutent l'horizon en quête du «zodiac fantôme» disparu depuis l'action menée dimanche contre le Rainbow Warrior II de Greenpeace.

Paris (AFP) — La volonté de Paris de maintenir coûte que coûte les essais nucléaires à Mururoa suscite une irritation grandissante des voisins européens de la France, alors que cette question n'avait pas occupé le devant de la scène au 53^e Sommet européen de Cannes fin juin dernier.

À l'exception notable de la Grande-Bretagne, qui par la voix premier ministre britannique John Major, a refusé de condamner ces essais nucléaires dans le Pacifique Sud, Madrid, Rome, et même Bonn, jusqu'à lors très modéré, ont haussé le ton hier.

Alors que le président Jacques Chirac persistait et signait mercredi en affirmant qu'il s'agissait de «tester notre nouvelle tête nucléaire puis de tester (...) la sécurité, la sûreté et la fiabilité de nos amorces et leur capacité de vieillissement», les critiques ont fusé de la part de dirigeants de trois pays étroitement associés à la France au sein de l'Union européenne.

Le président italien, Oscar Luigi Scalfaro, a fermement condamné la reprise de essais lors d'une rencontre avec des représentants de Greenpeace. «Aucun homme n'a le droit de décider pour les générations futures», a-t-il affirmé.

Il ne s'agit pas d'expériences de laboratoire mais d'essais nucléaires militaires qui n'ont rien à voir avec la paix, qui sont en opposition avec la paix, a-t-il dit. S'adressant au gouvernement français et se définissant comme «un ami de la France», M. Scalfaro a estimé qu'il n'y avait «rien de plus intelligent à faire que de revenir sur ses propres positions» et qu'il fallait savoir faire «un grand geste d'humilité».

De son côté, le président du conseil italien Lamberto Dini a adressé une lettre critique à M. Chirac. «Les choix en matière de sécurité et de défense rentrent dans la sphère de la souveraineté de chaque pays, mais elles doivent néanmoins être compatibles avec les circonstances internationales de l'époque», écrit le premier ministre italien. Le président du gouvernement socialiste espagnol, Felipe Gonzalez, s'est pour sa part déclaré «contrarié» par la décision française de reprendre des essais nucléaires.

Le chef de l'exécutif espagnol, dont le pays assure jusqu'en décembre la présidence tournante de l'Union européenne, a rappelé avoir récemment averti les Français qu'une telle décision provoquerait une situation internationale «délicate». En Allemagne, l'attitude officielle du gouvernement, reflétée par les propos modérés du chancelier Helmut Kohl mardi au sommet franco-allemand de Strasbourg, a été quelque peu contredite par les déclarations de nombreux dirigeants, notamment libéraux, sensibles aux pressions de leur opinion publique. La décision du président Jacques Chirac de reprendre les essais nucléaires sans tenir compte des réticences de ses partenaires n'est que la première manifestation d'une «politique nationale», qui pourrait détourner la France des objectifs européens fixés en commun par Kohl et François Mitterrand, ont-ils estimé.

«Ce souci existe bien», a assuré Ulrich Irmer, un proche du ministre des Affaires étrangères Klaus Kinkel, porte-parole du groupe parlementaire libéral pour les questions européennes.

Un jour après l'annonce de la normalisation

Frictions en vue entre Washington et Hanoï

Hanoï (d'après l'AFP) — À peine la normalisation annoncée et le chapitre de la guerre clos, se profilent déjà entre le Vietnam et les États-Unis des points potentiels de friction, d'ordre politique et commercial, susceptibles d'entraver leurs nouvelles relations.

Au premier rang des difficultés, figurent les droits de l'homme et la démocratie, sur lesquels a insisté le président Bill Clinton, mais aussi les questions sociales et commerciales, comme la législation du travail ou la propriété intellectuelle.

«Les Vietnamiens cessent de rêver sur les États-Unis une fois qu'ils devront traiter avec eux», assure un diplomate européen.

M. Clinton a lié, en vertu des lois américaines, la coopération économique aux droits de l'homme et à la législation sociale. Il a aussi affirmé que la normalisation «fera avancer la cause de la liberté au Vietnam», comme dans les ex-pays du bloc soviétique, des propos qui ont dû faire grincer des dents à Hanoï, ancien protégé de Moscou. Le premier ministre, Vo Van Kiet,

n'a pas manqué, à la première occasion, de donner comme cadre aux nouvelles relations «l'égalité, le respect de l'indépendance et de la souveraineté, et les intérêts mutuels». Une réponse implicite à M. Clinton.

Son vice-ministre des Affaires étrangères, Le Mai, chargé du dossier américain, a souligné que «chaque nation a le droit de choisir son propre système politique». Warren Christopher à Hanoï et Phnom Penh au début du mois d'août.

Par ailleurs, le secrétaire d'État américain Warren Christopher se rendra les 5 et 6 août au Vietnam pour «formaliser» l'établissement de ces relations diplomatiques.

Cette visite au Vietnam s'inscrira dans une tournée en Asie qui mènera également le chef de la diplomatie américaine au Cambodge le 4 août. M. Christopher sera le premier secrétaire d'État américain à se rendre à Phnom Penh depuis John Foster Dulles en 1955, a souligné M. Burns.

Au total, du 29 juillet au 7 août, il visitera Brunei, la Malaisie, le Cambodge et le Vietnam.

Regain de tension en Ulster

Les orangistes défilent sous les quolibets

Belfast (Reuters) — Des heurts ont opposé hier à Belfast des catholiques d'Irlande du Nord à des policiers qui les empêchaient de manifester contre un défilé de protestants.

Quelque 100 000 orangistes ont défilé en 18 endroits d'Ulster mais le principal point de tension a été Ormeau Road, dans le secteur catholique de Belfast, où quatre hommes ont été blessés par des policiers armés de matraques.

Des heurts sporadiques avaient éclaté mardi soir en Irlande du Nord à la veille des défilés commémorant la bataille de la Boyne, il y a 305 ans. Il y a eu au moins 13 blessés et 10 arrestations. À Belfast, la police a tiré des balles en caoutchouc sur les manifestants.

Cette année, les défilés se sont pour la première fois depuis 1969 déroulés dans un climat de paix, la trêve instaurée en septembre dernier tenant toujours en Irlande du Nord.

Mais les discussions de paix butent sur le dépôt des armes de l'IRA réclamé par Londres avant que le Sinn Féin, aile politique de l'Armée républicaine irlandaise, soit admis à des pourparlers multipartites sur l'avenir de la province.

Témoin de la tension qui régnait hier à Belfast, la police a fait sauter une voiture suspecte devant un commissariat de police et, pendant le défilé protestant, deux camionnettes ont été détournées dans des quartiers nationalistes.

L'ordre d'Orange commémore chaque année la bataille de la Boyne, en 1690, au cours de laquelle le roi protestant Guillaume d'Orange avait mis en déroute les forces du roi Jacques II et s'était emparé de la couronne d'Angleterre.

Résultats partiels du premier tour des législatives du 25 juin

Aristide plus fort que jamais

Le président haïtien a considérablement renforcé son pouvoir

Port-au-Prince (AFP) — Le président Jean-Bertrand Aristide a considérablement renforcé son pouvoir politique neuf mois après son spectaculaire retour à Port-au-Prince dans le cadre d'une intervention armée américaine, selon les résultats partiels du premier tour des élections législatives du 25 juin, publiés mardi soir.

Selon ces résultats partiels, «Lavalas» a fait élire au premier tour quatre sénateurs alors que 10 candidats se trouvent en ballottage très favorable sur 18 sièges à pourvoir et que les résultats de quatre élections sénatoriales dans deux départements ne sont pas encore connus.

À la Chambre des députés, où M. Aristide était minoritaire, ce dernier est assuré de pouvoir bénéficier d'une forte majorité puisque 16 de ses partisans ont été élus au premier tour et que 39 autres sont en ballottage favorable ou très favorable sur un total de 83 sièges à pourvoir. En dépit de la contestation de l'opposition, qui estime le scrutin entaché de fraude, M. Aristide, fort du soutien de Washington qui l'a jugé le «plus libre et le moins violent» de l'histoire haïtienne, va désormais pouvoir

mener à bien ses objectifs. Le plus important d'entre eux est sans conteste la suppression de l'armée haïtienne, sur le modèle du Costa Rica, décidée par le président haïtien. Une police civile d'au moins six mille hommes, dépendant du ministère de la Justice, doit rester la seule force chargée du maintien de l'ordre dans le pays.

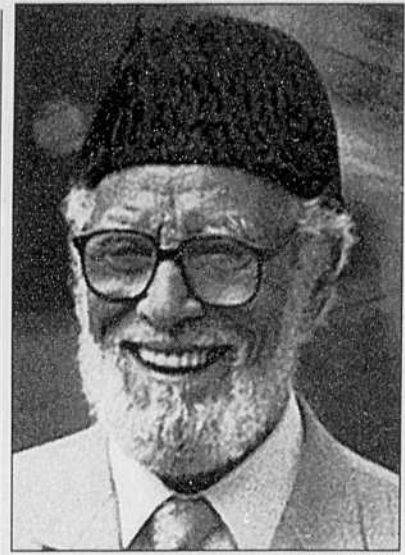
Le chef de l'État a déjà annoncé que ce serait au nouveau Parlement élu d'officialiser la suppression de l'armée déjà dissoute et de «chanter les funérailles» de l'institution militaire qui avait renversé M. Aristide en 1991. Deux autres lois importantes devraient être votées par le nouveau parlement, parmi lesquelles la possibilité de vote pour les Haïtiens de la diaspora, plus d'un demi-million de personnes. La seconde est la reconnaissance officielle et constitutionnelle de la double nationalité réclamée par de nombreux Haïtiens qui gardent un attachement très fort à leur pays mais ont dû émigrer au cours des 40 dernières années pour des raisons politiques ou économiques.

Le père Gérard Jean-Juste, porte-parole de la diaspora haïtienne, «espère» que ces lois

pourront être adoptées par le nouveau Parlement. On devrait savoir rapidement si la mairie de Port-au-Prince, la capitale, a été effectivement gagnée par un proche du chef de l'État, le chanteur engagé Emmanuel (Mano) Charlemagne, comme la Rumeur en Ciano dans les milieux diplomatiques de la capitale dans l'attente des résultats officiels.

Cette conquête se ferait aux dépens du maire sortant, Evans Paul, un des deux responsables de ce qui reste de l'ancienne coalition du Front national pour le changement et la démocratie (FNCD) qui avait soutenu le père Aristide à l'élection générale de 1990, et en qui beaucoup voient un rival potentiel à la présidence.

Cette consolidation du pouvoir politique du président haïtien va aussi relancer le problème de son départ à l'issue du mandat présidentiel qui s'achève officiellement le 7 février 1996. En effet, Washington voit dans la remise du pouvoir à un nouveau président élu la condition du succès final de son intervention pour le rétablissement de la démocratie en Haïti, une des rares réussites de politique étrangère du président Bill Clinton.



Abdelbaki Sahraoui

Assassinat de Sahraoui

Paris craint l'exportation de la violence

Paris (Reuters) — L'assassinat mardi à Paris d'un fondateur du FIS fait craindre aux autorités françaises et à des responsables musulmans que ce meurtre ne soit le prélude à des règlements de comptes entre islamistes en France.

Le gouvernement français a «condamné avec vigueur» l'assassinat d'Abdelbaki Sahraoui, 85 ans, dans la salle des prières de la mosquée de la rue Myrha, dans le XVIII^e arrondissement de la capitale.

«La France est déterminée à poursuivre la lutte contre toute entreprise terroriste sur le sol», a déclaré Yves Poutrière, porte-parole adjoint du ministère des Affaires étrangères.

Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, a lancé de son côté un appel au calme à la communauté musulmane en soulignant que le meurtre risquait d'instaurer en France «le cycle infernal de la violence».

La piste du Groupe islamique armé (GIA) a été la première évoquée pour expliquer le meurtre de Cheikh Abdelbaki Sahraoui qui, bien que cofondateur du FIS, faisait figure de modéré et avait fait l'objet de menaces précises du GIA il y a deux mois.

La presse algérienne d'hier a ainsi imputé son assassinat au GIA. «Limam de la rue Myrha à Paris était sur une liste noire du GIA», écrit le quotidien indépendant *La Tribune*. Le quotidien *L'Authentique* rappelle également que Sahraoui avait été «plusieurs fois menacé de mort par le GIA». Mais le FIS a accusé au contraire le pouvoir algérien d'avoir commandité le meurtre et «porté la guerre» hors des frontières algériennes.

É D I T O R I A L

Fin de partie à Srebrenica

François Brousseau

La chute de la ville de Srebrenica aux mains des Serbes représente un point de non-retour qui rend intenable la position neutre et mitoyenne de l'ONU en Bosnie-Herzégovine. Ou bien la communauté internationale se décide à aller «faire la guerre» en ex-Yougoslavie. Ou bien elle s'en retire, dans la honte et l'ignominie.

Après Gorazde, Bihac, Tuzla... Srebrenica. Sous les balles et les bombes, des dizaines de milliers de personnes démunies et terrorisées, hommes, femmes et enfants, fuient en ordre dispersé devant la poursuite de l'épuration ethnique, alors que les chancelleries gesticulent de nouveau.

Dans la foulée de l'ONU, une fois de plus incapable de tenir ses promesses, l'OTAN a également vu sa crédibilité mise à mal. Alors même que tombait une autre ville aux mains des Serbes, la plus puissante organisation militaire du monde y allait d'un de ses ridicules «raids aériens», qui consistent à lâcher une bombette ou deux pour donner le change. Quant à l'embryonnaire «Force de déploiement rapide» (encore ce jargon qui signifie le contraire de ce qu'il prétend dire), elle reste clouée au sol dans la bisbille Paris-Londres.

Plus pathétiques que jamais, les acteurs diplomatiques comme Boutros Boutros-Ghali (patron de l'ONU) et Yasushi Akashi (son représentant sur le terrain) continuent pour leur part d'y aller de déclarations sans rapport avec la réalité et les exigences de la situation: «Non, ceci n'est pas un échec de l'ONU»; «Négociations, négociations, négociations»; «Il n'est pas question d'utiliser la force»; «Nous n'avalons pas l'épuration ethnique», etc. Mais que peuvent faire ces pauvres bougres?

Il est facile, en observateur éloigné, en gérant d'estrade-éditorialiste, de se lamenter de «l'impuissance» et du «manque de courage» de tous ces acteurs, de viser le mauvais cheval — l'ONU au lieu des pays qui sont derrière, les «belligérants» confondus au lieu des agresseurs distincts des agressés.

Mais on peut exiger au moins une logique et une cohérence minimales des paroles et des actes. La nouvelle conclusion qui se dégage dans les officines diplomatiques, c'est que l'alternative cruciale entre

engagement guerrier et retrait, entre action décisive et abdication, ne souffre désormais plus de moyen terme: c'est ou bien, ou bien...

■ Ou bien on entre en Bosnie et identifiant clairement l'ennemi (les milices serbes appuyées par Belgrade), et on y met les moyens — par le biais d'une coalition multinationale qui ne serait pas l'initiative de l'ONU et autres «grands machins», mais bien le reflet de la volonté des nations démocratiques.

■ Ou bien, devant la myriade d'objections pratiques à une telle action — l'inertie générale, les Russes qui ne l'accepteraient pas, les opinions publiques qui ne veulent pas envoyer leurs fils «mourir pour Sarajevo», les chancelleries qui se défilent les unes après les autres —, on déclare franchement forfait et on se retire. Dans l'ignominie, la queue entre les jambes... mais au moins, d'une façon claire et nette. Ce qui, au vu de la confusion qui a caractérisé toute l'action internationale en ex-Yougoslavie, deviendrait presque un acte de courage!

L'option du «moyen terme» a fait son temps. Malgré l'échec éclatant de la «communauté internationale» en ex-Yougoslavie, on a pu faire valoir que l'action humanitaire habillée en kaki avait eu parfois ses mérites, en atténuant les souffrances de populations soumises à l'épuration ethnique... sans pour autant freiner cette dernière — et même en l'aidant paradoxalement, par le «service après-vente» de l'entreprise serbe: évacuation des réfugiés, installation de camps, fourniture de nourriture, etc.

Mais aujourd'hui, alors que mêmes les «tièdes» reconnaissent la responsabilité primordiale des Serbes, alors que tombent un à un ces réduits misérables hypocritement désignés «zones de sécurité», alors que se délite la fiction juridique d'une entreprise onusienne marquée par la création d'un jargon orwellien et le refus de regarder la réalité en face, cette approche ne tient plus.

Pour l'ONU en ex-Yougoslavie, la fin paraît proche.

Pour l'ONU en ex-Yougoslavie, la fin paraît proche

Dans la cage ou la marmite?

Gilles Lesage

La campagne référendaire est lancée et ça annonce un automne très chaud.

Même en vacances en Provence, même en ne disant rien, le premier ministre du Québec fait la super-manchette de *La Presse* («Après un Oui, les Québécois seront comme des homards — dixit Parizeau à un groupe d'ambassadeurs européens à Ottawa») et sème la controverse. L'affaire des homards est tellement grave que *The Gazette* et *The Globe and Mail* s'en purlèchent les babines, ne doutant pas qu'il a dit à la mi-juin ce qu'on lui fait dire à la mi-juillet, et en escomptant déjà des retombées spectaculaires en faveur du NON.

L'affaire est tellement grave, en effet, que le vice-premier ministre craint que l'affaire de la cage ou de la marmite d'eau bouillante, selon la version douce ou dure du calembour de M. Parizeau, ne devienne pour le PQ de 1995 le cauchemar que fut pour celui de 1980 l'affaire des Yvette de Mme Payette. Pas surprenant que, alerté en fin de semaine alors qu'il était en voyage officiel au Mexique, M. Bernard Landry ait tenté par tous les moyens de tuer l'affaire dans l'œuf. Avec un succès mitigé. Et qu'il s'emploie depuis à contrôler les dommages, selon l'anglicisme consacré. M. Parizeau reste coi, M. Landry fulmine, exige excuses et sanctions.

Qu'en est-il exactement?

La propension de M. Parizeau à utiliser des images fortes, des métaphores qui frappent l'imagination, est bien connue. Il y excelle et s'en délecte,

en bon professeur qu'il est resté. Qu'il ait fait référence par analogie — la saison et le menu, probablement, s'y prêtaient fort bien — aux Québécois pris en cage ou jetés dans la marmite comme des homards, advenant une victoire référendaire du OUI, on est porté à le croire. Surtout qu'en privé et devant un auditoire on ne peut select et éclairé, les bons mots se savourent.

Mais ils ne se répètent pas, par écrit ou autrement. Puisque les dignes représentants de l'Union Européenne nient l'analogie, et donc l'impair, force est de les croire sur parole. À moins d'un enregistrement dont nul média ne dispose. Tout en sachant que les us et coutumes diplomatiques ont de ces subtilités qui dépassent l'entendement du commun des mortels.

Puisque les démentis et dénégations s'accumulent, le gouvernement n'a pas de quoi s'énerver à ce point. Si M. Landry s'agite ainsi, tonne et exige, c'est qu'il y a anguille — pardon, homard — sous roche, et qu'il doit la soulever à tout prix. Un doute subsiste. Il y a eu fuite et manipulation. Il faut un coupable. L'honneur et l'intégrité du camp du NON sont en cause...

Survenant à la mi-juillet, l'affaire ne durera pas plus longtemps que la saison du homard. Mais elle est rassurante. Puisque tout le monde déplore ce malheureux impair, les deux capitales prendront sûrement les meilleures dispositions pour éviter de basses tactiques automnales. Surtout Québec, évidemment, qui s'indigne, à bon droit probablement, de l'opprobre infligé à M. Parizeau. Au fait, il l'aime comment son homard?

L E T T R E S

Youhou ! On existe...

Étant de passage à Montréal, je peux enfin réagir à un article du *Devoir* la journée même, et non pas 10 jours en retard, puisque l'Acadie, c'est si loin. Je me réfère à l'article du philosophe Michel Seymour du 8 juillet de la série «La nation en question».

M. Seymour est peut-être philosophe mais il n'est pas pour autant historien. Ce qui me fait sursauter, c'est quand M. Seymour écrit: «Sans parler des nations autochtones, le Canada est constitué de deux nations fondatrices, les Québécois et les Canadiens.» Que fait-il du peuple acadien qu'il banalise dans la suite de son texte?

En tant que les Amérindiens constituent les «premières nations» autochtones de ce pays, les Acadiens en constituent à tout le moins la «première nation d'origine européenne» puisqu'on est ici depuis 1604.

À ce titre-là on a fondé ce pays autant que d'autres, c'est-à-dire les Québécois je présume.

Cette fâcheuse tendance qu'ont malheureusement trop de Québécois à ignorer par indifférence et à mal connaître leurs frères et sœurs d'Acadie et la francophonie

canadienne en général, est porteuse d'aigreur et de ressentiment chez nous face à la question québécoise. Pour se faire reconnaître comme nation en aval, il faut respecter et reconnaître les autres nations en avant.

Tout peuple qui se respecte, y compris les peuples acadien et québécois, a le droit d'aspirer ici à la plus grande forme d'autonomie et d'auto-détermination possibles. Mais il faut à un moment donné arrêter de têter. Et au-delà des formules juridiques à définir et à acquiescer, il y a un savoir vivre, un savoir connaître, et un savoir de solidarité à respecter entre gens civilisés. A bon entendre, salut!

Jean-Pierre Nadeau
Acadie, 8 juillet 1995

Droit debout

Est-il futile pour un Québécois de s'impliquer dans le débat actuel qui concerne sa raison d'être? Oui, pense Jean-Paul Provost dans sa lettre au *Devoir*. Car il s'agit bien de se donner un pays ou de laisser aller à la dérive notre identité propre et non, comme aime à le crier sur tous les toits Jean Chrétien, un enjeu qui ne pivoterait qu'autour d'une simple question de

séparation. Les adversaires de notre rêve le plus cher ont toujours cherché des gros mots pour faire peur au monde, niant ainsi, par la bande, notre liberté.

La réflexion de Jean-Paul Provost se résume à une mise en garde. «J'ai toujours cru naïvement qu'un penseur, pour pouvoir garder son sens critique, devait se tenir au-dessus de la mêlée partisane.» Justement nous ne sommes pas présentement plongés dans une mêlée partisane mais interpellés par cette volonté de se donner un pays ou n'existe plus une minorité face à une majorité manipulatrice, mais un peuple ayant en main tous les outils nécessaires à son épanouissement. Donc se tenir à l'écart pour un penseur, c'est juste mentir de peur de s'enrhumer, c'est justement cesser de penser, s'éloigner de la vérité, s'enfermer dans l'indifférence.

S'il y a bien un moment de notre histoire où les intellectuels sont appelés à nous appuyer, c'est celui qui se vit présentement. S'abstenir, se fermer les yeux, s'asseoir entre deux chaises, c'est refuser de débattre du droit de tout un peuple à l'existence. Et ce peuple c'est aussi vous et moi, Jean-Paul Provost.

Luc Perrier
Montréal, 6 juillet 1995

PARIZEAU EN VACANCES EN PROVENCE



O P I N I O N

La réforme actuelle et les hôpitaux généraux

JEAN DE SERRES

Médecin
Directeur de l'unité d'enseignement
de la médecine familiale
Hôpital Reine-Elizabeth
Président du Collège des médecins
de famille du Canada, section Québec

Deux entités sont au cœur des préoccupations de notre système de soins: le patient et la population. Dans tous les pays occidentaux, un vent de réforme souffle, d'abord en réponse à des contraintes budgétaires, ensuite pour améliorer les soins et les humaniser. La tendance générale va vers l'amélioration de la continuité des soins, une approche plus globale et un travail d'équipe, toutes choses qui ont pour effet de réduire le coût des services tout en les améliorant. Dans les changements proposés au réseau hospitalier à Montréal, il est inquiétant de ne pas retrouver ces objectifs, au contraire. Et je crois que cela est dû en partie à une compréhension déficiente du rôle des hôpitaux généraux. Cela n'est pas surprenant car les consultations se font le plus souvent avec des représentants des hôpitaux spécialisés. De même dans les médias. Le résultat est que la liste des hôpitaux à fermer ne compte que des hôpitaux généraux, ce qui est une absurdité pour plusieurs raisons:

■ la continuité des soins que tout le monde recherche s'en trouvera diminuée car l'attitude historique et le mandat de ces hôpitaux n'ont jamais favorisé la médecine familiale. De plus, comme les patients, les médecins de quartier y auront un accès géographique plus difficile. Il en résultera que moins de médecins de famille vont suivre leurs patients à l'hôpital (ce qui entraîne d'emblée une duplication de services et des coûts additionnels);

■ on assume sans preuve à l'appui que les gros hôpitaux sont plus efficaces que les petits. Il y a plutôt raison de croire le contraire;

■ on ne respecte plus le principe de base de la rationalisation qui assigne une tâche à la structure la plus simple qui puisse l'exécuter. Au lieu de favoriser les soins de base, on ferme certains hôpitaux généraux pour en transférer les services à des unités de soins spécialisés. Ce sont les soins spécialisés qui, par définition, doivent être concentrés;

■ on continue à promouvoir la spécialisation excessive en centralisant ainsi des services qui ne devraient pas l'être: les services de soins de type primaire ou secondaire, comme les salles d'urgence et d'accouchement (qu'on a déjà centralisées depuis quelques années), la chirurgie générale, les unités d'admission en médecine générale, entre autres, appartiennent à leurs communautés de référence;

■ on a choisi quelques critères tout à fait partiels pour faire le choix? Il en résulte que si un hôpital est mal administré, on le ferme plutôt que de remplacer son administration. (Ferrait-on la même chose avec la Régie?) Cela n'a rien à voir avec les besoins de la population!

La réforme proposée veut inciter les CLSC, les hôpitaux et les bureaux privés de médecins à travailler davantage ensemble. Pourtant, la Régie a totalement ignoré la proposition de l'hôpital Reine-Elizabeth d'intégrer tous ces services et de conserver le même volume d'activités hospitalières pour un coût réduit de moitié, proposition faite avec l'appui de la vaste majorité de la population et des professionnels du quartier. Combien d'autres tentatives d'améliorer le système ont été écartées sans considération? Une augmentation de l'efficacité dans le domaine des soins ne peut se faire sans la motivation des intervenants. Y avait-il une meilleure façon de tuer la créativité et le dynamisme?

C'est encore pire au chapitre de la communication. On s'est caché derrière des audiences publiques débordées qui n'ont pas permis d'entendre tous les intervenants, et on n'a jamais visité les institutions

dont il était question. On a répondu à des pétitions de 130 000 noms que la population avait décidé du contraire!

Pendant qu'on parle d'ouvrir les CLSC 24 heures par jour, on ferme l'unique salle d'urgence dans des quartiers de 100 000 habitants lorsque l'on en maintient trois ou quatre ouvertes à quelques rues les unes des autres. Les services généraux ont avantage à être distribués équitablement sur le territoire, en respectant le découpage des communautés. Rappelez-vous la dernière campagne électorale; on a alors souligné l'importance de sauver les écoles de quartier et de freiner la déshumanisation des quartiers ou l'agonie des régions. Il a été prouvé que la force du réseau de support (la famille, les amis, la communauté) est un des déterminants majeurs de la santé.

Il faut éviter de centraliser des services qui n'ont pas avantage à l'être et centraliser plutôt les soins surspécialisés. Il faut surtout arrêter de tuer les quartiers de Montréal en niant leur identité, comme la Régie l'a si bien fait en transférant les gens de Saint-Laurent vers Côte-des-Neiges, ceux de Notre-Dame-de-Grâce vers le centre-ville, en traitant la ville comme une seule communauté homogène et sans avoir fait l'effort de rentabiliser les petits hôpitaux.

Enfin, la réforme est faite avant même d'en avoir évalué ses effets. Elle s'attaque au plus facile, à la structure et aux édifices, mais l'essentiel de la réforme devra se faire dans le quotidien avec un changement des attitudes des médecins, des administrateurs, des utilisateurs, à la façon de prescrire, de demander des tests, de se concerter, toutes choses qui ont été ignorées. Une fois ce changement fait, il serait plus facile de fermer des lits qui ne sont pas utilisés.

L'importance d'une réforme est indéniable, mais celle-ci ne peut être efficace si elle ne supporte pas la connaissance des faits, la communication et l'innovation.

À P R O P O S

... de femmes et d'hommes

En 1991, le recensement canadien a dénombré au Québec 3 518 295 femmes et 3 377 675 hommes. Le nombre plus élevé de femmes découle principalement du fait que celles-ci sont nettement plus nombreuses que les hommes parmi les personnes de 65 ans ou plus; on compte, en effet, 458 880 femmes parmi ce groupe d'âge, comparativement à 312 045 hommes. Cela signifie que six personnes de 65 ans ou plus sur dix sont des femmes. Cette majorité de femmes parmi les aînés compense le fait que les hommes sont légèrement plus nombreux chez les moins de 25 ans.

L'évolution de la répartition des Québécois par groupe d'âge depuis 1951 permet de constater un vieillissement de la population féminine. Ainsi, alors qu'en 1951, le tiers de

cette population avait 14 ans ou moins, que la proportion de femmes diminuait avec l'avancement en âge et que 5,8 % des Québécoises avaient 65 ans ou plus, la situation est très différente en 1991. Seulement une femme sur cinq est désormais âgée de 14 ans ou moins, les Québécoises se répartissent plus également entre les groupes d'âge et 13 % d'entre elles ont 65 ans ou plus. Ces changements sont attribuables à deux phénomènes, soit la diminution de l'indice synthétique de fécondité, c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants par femme, et l'augmentation notable de l'espérance de vie des femmes.

Les Québécoises déçiffrées, Portrait statistique, Les Publications du Québec

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLETTE, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

250, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

ACTUALITÉS

INTÉGRISTE *Un Richard imberbe*

SUIITE DE LA PAGE 1

Durant cet été pour son *Avare* de Terrebonne), Molière y est étrangement sage, mais inquiet, car c'est l'amitié qui tient le pinceau et conduit la nuance.

Aujourd'hui dans la rue Bouquerie, qui serpente sans logique, il y a, durant le festival, une petite salle du «off» nommée l'Espace Molière où de jeunes Japonais de Tokyo jouent bruyamment un *Scapin*. Le garçon qui fait Scapin s'appelle Kazuyoshi Kushida, il se maquille dans les lieux mêmes où Molière fit de même car l'Espace Molière est une ancienne dépendance de la maison de Nicolas Mignard, là où le Jeu de paume se trouvait. Il demeure de l'époque, outre les murs, une statue de rue de la vierge (pour les processions des pénitents, autre théâtre).

Il vient de se faire brosse à nouveau son portrait en Avignon, le pauvre Molière. Le voici travesti, par les soins d'Ariane Mnouchkine, en auteur engagé. Ce n'est plus le Molière de Mignard — à qui il importait surtout de plaire — c'est un Molière politique, criard, démagogique et impétueux, un Bernard-Henri Lévy qui à l'ingratitude des pétitions préférerait l'éclat du théâtre. Car voici le *Tartuffe* intégriste, donc barbu, donc «actuel», mais largement simpliste, du Théâtre du Soleil. Une bien gauche machine qui étire le cou de Molière comme celui d'un poulet.

Ce *Tartuffe* de Mnouchkine (son premier Molière) subit les attaques critiques («N'importe quoi!», écrit *Le Figaro*, «De la caricature», lance *Libé*, quand *Le Monde* joue le respect, le pire pour une Mnouchkine ainsi statufiée). Étrange spectacle dogmatique et hystérique où l'on sent que la méthode Mnouchkine atteint ses limites. Elle a eu la main pour orienter Shakespeare et les Grecs, mais en arabisant Molière — en ciblant un cas trop précis d'hypocrisie religieuse — elle tombe dans le panneau du catéchisme.

Tartuffe peut être une réponse à l'intégrisme musulman, on comprend l'idée audacieuse, mais dans la mise en scène dessinée à gros traits — Tartuffe passe de crise d'épilepsie feinte devant Orgon en déshabillage libidineux devant Elmire — se perdent la finesse de Molière et son universalité. Ce Tartuffe barbu qui entre dans la maison musulmane d'Orgon (qui a une tête d'Atatürk), ce chef intégriste au faux ventre de méchant, est plus anecdotique que provocant. Défendu par un excellent comédien (Sharok Meshkin Ghalam) qui relève au troisième acte un intérêt décroissant et corrige l'allure d'enlèvement dans la semoule, ce *Tartuffe* de quatre heures où les bons sont blancs et les mauvais noirs, où crie la cigale, où sonne un air de raï dans la radiocassette d'un vendeur ambulancier (un raï de Cheb Iksani, assassiné à Oran en septembre dernier), est au

bilan un échec pour une figure de la trempe de Mnouchkine, ici victime de son engagement. Avant elle, Jovet, Vilar, Planchon, Vitez ont su, dans la singularité de leurs visions, atteindre plus justement au magistral fongeur de cette pièce rafistolée par Molière qui, contrairement à ce que l'on croit, a fait problème pour son enjeu politique sur la situation désastreuse du pays (c'est lié à Orgon, qui met à l'abri chez lui des papiers d'un opposant en fuite, mais les coupures rendent cet aspect obscur) beaucoup plus que pour la peinture coriace des dévots. Molière a un confesseur. Louis XIV le sait pas si anticlérical que ça mais pourfendeur des faux dévots.

Les cinq ans entre le premier jet de 1664 et sa présentation en scène se justifient par le fait que le roi n'entendait pas que Molière touche à sa politique sociale. Il ne nous reste que la dernière version dans laquelle ces étrangetés (Cléante disant à Orgon que «la campagne à présent n'est pas beaucoup fleurie») sont des coupures mal ajustées d'une pièce qui demeure l'une des plus fortes de Molière et que Mnouchkine affaiblit en l'actualisant sur un air de raï.

Le metteur en scène a tous les droits s'il réussit son coup. On peut tordre le cou d'un poulet si c'est pour un excellent *cacciatore*. C'est le cas de l'Allemand Thomas Langhoff, iconoclaste du théâtre européen descendant de Brecht, qui entra au Berliner en 1961, le dirigea après la chute du Mur, et qui réussit fortement à secouer le *Richard III* de Shakespeare, pièce forte et insolente où le mécanisme du meurtre pour le pouvoir est à son apogée théâtrale. Shakespeare est jeune lorsqu'il écrit cette tragédie sanguinaire, Langhoff (sexagénaire) la ramasse et la propulse avec une liberté sidérante et une énergie sauvage.

Dans la petite chapelle des pénitents blancs, il a construit de brique et de broc (plateaux de planches actionnés par des poulies, échelles rouillées, meubles de bazar) une machine de guerre baroque et craquante dans laquelle ses acteurs — Martial di Fonzo Bo qui joue Richard est une révélation — se défendent comme condamnés en sursis. Langhoff ne cherche pas comme Mnouchkine à célébrer une grand-messe de la bonne conscience, il se fait l'agitateur du théâtre, il nous dit que ce n'est pas Richard qui boite (l'acteur est d'une jeunesse imberbe, stupéfiant de détachement pervers, lumineux de lucidité méchante) mais le monde, qui claudique pathétiquement.

La nuit au bar-tabac de la place des Carmes, ce monde nous fait crédit encore de quelques illusions dans la vieille ville — où mon chat blanc-bonnet dort sur le toit de toile d'une 2 CV — où Nicolas Mignard prit le temps de peindre les yeux inquiets de Molière.



L'une des toiles de cet homme énigmatique qu'était Firmin Firquet: une «tragique représentation de l'indifférence».

PARTI PRIS

Des tableaux bouleversants

SUIITE DE LA PAGE 1

Quand on feuillette le bilan des vingt ans d'activité de la GAM, on est sidéré. Même le plus optimiste des amateurs d'art vivant osera à peine croire qu'un si petit espace logé au beau milieu des entrailles du cégep d'une petite ville perdue ait pu accueillir autant d'événements importants. Voyez par vous-même, le décompte est absolument hallucinant: cent quatre-vingt-cinq (185) expositions parmi lesquelles on retrouve les noms de tous ceux qui font vivre l'art ici et à travers le monde, de Michael Snow à Michel Goulet en passant par Thousignat et Bill Vazan. Des séries de conférences qui ont amené à Matane des personnalités comme Pierre Guyotat, Alexis Klimov, René Payant et Alain Robbe-Grillet. Des événements-performances aussi, de la musique actuelle et de la nouvelle danse: du sextuor de Steve Lacy à Marie Chouinard et Pierre-Paul Savoie, en passant par Lois Brown, Pierre Granche, Raymonde April ou la vidéo expérimentale. Sans compter un symposium international de sculpture organisé l'année de la fondation de la galerie et qui a laissé une douzaine d'œuvres installées sur les îles de Matane, au beau milieu de la ville. Et deux biennales d'art contemporain. Difficile d'imaginer un tableau plus complet de l'art qui se fait aujourd'hui. Difficile de mieux incarner le parti pris de l'art qui vit.

Delphis Bélanger, qui dirige la GAM, explique avec fierté que la galerie a longtemps été le seul diffuseur de l'art vivant dans tout l'est du Québec. «Ce n'était pas évident il y a vingt ans et ce ne l'est toujours pas aujourd'hui avec les réductions de budgets auxquelles nous devons faire face [le ministère de la Culture et des Communications verse à la GAM un montant annuel de 70 000 \$], surtout que la fermeture de Radio-Canada nous a fait très mal en occasionnant le départ de gens qui supportaient la galerie de différentes façons. Mais nous avons toujours été fidèles au mandat que nous nous sommes donné au départ. Il y a plein de gens qui se chargent du reste et c'est très bien comme ça. La galerie existe pour diffuser l'art qui se fait et il n'est pas question de déroger à notre orientation.»

L'élément catalyseur

Il n'y a pas de miracle. Pour expliquer qu'une si petite ville ait pu accueillir autant d'événements majeurs, il faut savoir que le milieu culturel matanais a pris conscience de sa vitalité au milieu des années 1970 autour du personnage énigmatique de Firmin Firquet. Firquet était ce genre d'individu autour duquel les gens se rassemblent: une sorte de catalyseur. Ce grand Belge à moustache arrivé à Québec en 1971 enseignait au département d'art du cégep de Matane. C'est lui qui est responsable de tout ce bouillonnement incarnant le parti pris de l'art qui vit.

Bien avant l'arrivée d'Internet, Firquet rejetait l'éloignement géographique et voyait l'art actuel comme un ferment, une sorte de poumon permettant de respirer à travers la grisaille. Il n'arrivait surtout pas à accepter que

la ville qu'il avait choisie ne se distingue que par son Festival de la crevette. Il a alors organisé le Symposium international de sculpture de Matane en 1975 et fondé la GAM avec quelques profs du département; sous son impulsion, la galerie allait se donner un rôle d'éducation autant que de diffusion. Véritable tremplin pour les finissants du département — auxquels la GAM continue de consacrer une exposition annuelle —, la galerie allait aussi montrer ce qui se faisait ailleurs en organisant des expositions communes avec des artistes belges puis français, établir des liens avec des galeries de Montréal, de Québec et de Vancouver, monter des expositions itinérantes un peu partout. Elle allait aussi parler de cinéma, de vidéo et de littérature en organisant des séries de conférences et des «événements spéciaux» à faire pâlir d'envie certains musées montréalais. Firmin Firquet était un rassembleur. Autour de lui, les choses «arrivaient».

Il fonctionnait sur plusieurs plans, le Firquet. Il dessinait beaucoup; ses carnets de croquis exposés à la GAM rendent bien compte de son trait nerveux, critique, et de ses interrogations sur le rôle de l'art dans la vie. Il peignait aussi: *F... comme Firquet* est la cinquième exposition — en solo ou en collectif — à laquelle il participe à la GAM. On y retrouve des croquis, des aquarelles et des collages retraçant les principales époques de son œuvre. On y verra surtout quelques-unes des 17 grandes acryliques sur toile qui composaient *Portrait du fou*, une exposition présentée à la galerie Obscure de Québec en 1987.

Ce sont des tableaux bouleversants. À l'époque, la critique avait salué dans cette série une «tragique représentation de l'indifférence» et de «l'irréconciliable distance entre les êtres». Dans son texte de présentation, Delphis Bélanger en parle comme d'un «univers angoissé aux tons de bleu sombre où une lumière trouble jaillit en éblouissements des couloirs, des portes, des escaliers comme une menace tapie derrière la surface des choses». On peut y lire encore une mise en forme de l'angoisse qui fait beaucoup réfléchir. Derrière ces architectures tronquées, à travers ces longs cris silencieux et ces tons de bleu qui semblent ne vouloir qu'aspérer à mourir, il y a là de profondes interrogations qui ne peuvent laisser personne indifférent.

Firmin Firquet est mort de façon aussi tragique que brutale, en juin 1987, quelques mois à peine après le vernissage de *Portraits du fou*. Il a laissé des centaines de dessins, des croquis, des carnets, des notes, des collages et des toiles réparties sur quelques continents. Il avait à peine 40 ans. Gilles Arteau, l'animateur de la galerie Obscure, prépare, d'ici deux ans, une grande rétrospective de ses œuvres.

D'ici là, on pourra se faire une idée de l'ampleur du personnage et de son œuvre en visitant la petite Galerie d'art de Matane de 12h à 17h du lundi au vendredi et de 14h à 17h les samedis et dimanches, jusqu'au 18 août. La galerie est située dans le local V 150 du cégep de Matane, 616, rue Saint-Rédempteur.

PURIFICATION *État de panique*

SUIITE DE LA PAGE 1

panique. Mais selon Stéphane Oberreit, membre de Médecins sans frontières (MSF), «les femmes et les enfants ont été séparés pour être chargés dans les bus tandis que les jeunes gens ont été emmenés dans d'autres lieux».

«Visiblement, ces chargements dans les bus étaient terrifiants. Les gens hurlaient, les gens paniquaient», a-t-il déclaré à Reuter depuis Belgrade après s'être entretenu avec les membres de MSF présents dans l'enclave.

Tous les hommes de plus de 16 ans sont contrôlés par les troupes bosno-serbes, a-t-on appris de source onusienne.

Le général Ratko Mladic, commandant des forces serbes de Bosnie, est entré en conquérant hier dans Srebrenica pour diriger l'évacuation de sa population.

Selon des responsables de l'ONU, le général Mladic a pénétré dans la ville à la tête d'un convoi de camions et d'autobus, prenant de vitesse les tentatives de la France de mobiliser la communauté internationale pour reprendre Srebrenica aux Serbes.

Excédé par l'échec de l'ONU, incapable de protéger cette «zone de sécurité» de 40 000 habitants, le président bosniaque Alija Izetbegovic a exigé que les Nations unies et l'OTAN repoussent les Serbes hors de l'enclave. Les hommes de Mladic sont à la recherche de commandants musulmans présentés comme des «criminels de guerre».

«C'est déplorable», a commenté un porte-parole de l'ONU à Tuzla, l'une des cinq autres zones de sécurité créées par l'organisation en Bosnie. «Nous parlons de gens qui sont en grand manque de médicaments, de nourriture. Ils n'ont plus rien à manger depuis 24 heures, parfois davantage.»

L'émissaire de l'ONU en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, a promis que les Casques bleus ne participeraient pas à l'opération de «nettoyage ethnique». Mais un représentant des Nations unies précisait que Ratko Mladic ne considérerait certainement pas un «non» comme réponse à ses exigences.

«L'exode des réfugiés de Srebrenica constitue une crise humanitaire d'une importance que nous n'avons pas connue en Bosnie depuis pas mal de temps», a affirmé le porte-parole de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) à Sarajevo, Alexander Ivanko.

Les quelque 400 Casques bleus néerlandais en charge de la sécurité de l'enclave, désignée comme zone de sécurité par l'ONU en 1993, se sont repliés devant l'avancée serbe qui n'avait pas ralenti malgré un double raid de l'OTAN mardi.

Plus au sud, à une quarantaine de kilomètres de Srebrenica, les forces serbes ont accru leur pression sur l'enclave de Zepa en la bombardant dans la nuit de mardi à hier, selon la FORPRONU à Sarajevo.

Zepa est l'une des trois enclaves musulmanes de l'est de la Bosnie, avec Gorazde et Srebrenica. Environ 30 000 personnes y sont actuellement concentrées. Comme Srebrenica, Zepa a été déclarée «zone de sécurité» de l'ONU en 1993.

La France, par la voix du président Jacques Chirac et du premier ministre Alain Juppé, a exprimé son refus du «fait accompli» et offert au Conseil de sécurité de participer «avec tous ses moyens disponibles» à un effort collectif pour repousser les Serbes.

Toutefois, l'ONU a rappelé à Zagreb que la France n'avait pas l'autorité pour déterminer les missions de la FRR et Londres, partenaire de Paris dans cette force multinationale, a suggéré d'attendre avant de déterminer la meilleure réponse à l'agression serbe.

De même le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a tempéré l'approche volontariste prônée par Paris. «La négociation est pour l'heure la seule option pour trouver une solution générale» en Bosnie, a-t-il estimé. Depuis la chute de Srebrenica, mardi, la France a de son côté multiplié ses tentatives de mobilisation de la communauté internationale autour d'une reconquête de la première zone de sécurité tombée aux mains des Serbes.

De son côté, le Canada a estimé hier que le succès d'un éventuel effort militaire pour reprendre Srebrenica des Serbes de Bosnie est incertain et que cela pourrait mener au retrait des Casques bleus de l'ex-Yougoslavie.

«Essayer de monter une opération militaire pour capturer Srebrenica, ce qui est militairement parlant une proposition douteuse, modifierait clairement le mandat de la FORPRONU», a affirmé un porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

La réaction des Serbes de Bosnie à toute action militaire des Casques bleus, dotés d'un mandat humanitaire, «sonnerait le glas de la FORPRONU», a dit le porte-parole.

Pour sa part, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une résolution réclamant le retrait immédiat des Bosno-Serbes de Srebrenica et le respect par les Serbo-Bosniaques comme par les autorités de Sarajevo des zones de sécurité de l'ONU, conformément à l'accord de délimitation d'avril 1993.

Rien dans l'attitude des autorités serbes de Bosnie ne laissait présager une atténuation de la tension. Ratko Mladic a menacé de bombarder les réfugiés en cas de raids aériens menés par des appareils de l'OTAN.

Radovan Karadzic, président de la République autoproclamée des Serbes de Bosnie, rejetait quant à lui la résolution de l'ONU: «Srebrenica est notre pays, a-t-il affirmé. C'était simplement un bastion terroriste que nous ne pouvions supporter plus longtemps.» Et il a balayé les risques de raids aériens: «Les menaces de l'OTAN ne signifient rien pour nous», a-t-il affirmé à la télévision serbe de Bosnie.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camélot et
pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3359
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559